LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA



ACTUEL

LES RAISONS D'UN DÉFICIT

Si la DSFM connaît un léger déficit, c'est parce qu'elle tient à ses cinq prématernelles à temps plein. Par ailleurs, les consultations ont produit trois axes stratégiques.

A9

ACTUEL

NOS FRANCO-RÉALITÉS

La série de Daniel Bahuaud se poursuit, avec les réflexions de Michelle Keller, une doctorante de l'Université du Manitoba que les parents, immigrants polonais, avaient enrôlée dans le programme d'immersion.

A12 et A13

ÉCONOMIE

LA PART DES BÉNÉVOLES

Il ne faudrait surtout pas voir les bénévoles comme de simples auxiliaires dans les organisations auxquelles ils donnent de leur temps. C'est là cependant une erreur d'appréciation facile à corriger pour un économiste.

A17

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 102 N° 45 • 2 AU 8 MARS 2016
SAINT-BONIFACE

FERMERA OU FERMERA PAS?



photo : Daniel Bahuaud

Radio-Canada cherche à s'en sortir

À quelques mois du 70e anniversaire de CKSB au mois de mai, Radio-Canada lance une opération de la dernière chance pour tenter de garder un lien bonifacien entre sa station radiophonique et le bâtiment d'origine.

Walter Kleinschmit, un des membres du groupe de pression les AMIS de Radio-Canada, donne son appréciation sur cette nouvelle tentative.

| Page A7.

Citation DE LA SEMAINE

« Même si on a composé une pièce, c'est l'interprétation qui lui donne vie. »

Guy Michaud est à la veille de vivre une première musicale. La Société de guitare classique de Winnipeg présentera la première manitobaine de trois de ses compositions. | Page B1.

Les Bambins de Saint-Boniface cherchent à survivre

Nous revenons cette semaine sur l'avenir précaire qui se dessine pour la Garderie des Bambins à Saint-Boniface.

Inné Dicko, la trésorière de la garderie et aussi une maman de deux enfants, lance son cri du cœur et explique pourquoi les parents des 16 enfants de la petite garderie sont à un pas de la détresse.

| Page A5.



photo : Daniel Bahuaud



RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE



Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Mathieu MASSÉ
presse1@la-liberte.mb.ca
Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)
Réseaux sociaux :
Natasha Rey

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca

Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Samuel LEBLANC
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

À SAINT-BONIFACE, UN VERT DEVIENT LIBÉRAL

Pour Alain Landry, l'espoir est rouge

Il est *die-hard* vert. Il a même été chef provincial du Parti vert du Manitoba, de 2013 à 2014. Pourtant, Alain Landry est passé au Parti libéral, convaincu qu'il dispose ainsi d'une meilleure plateforme politique pour défendre ses convictions environnementales.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Alain Landry a été candidat pour le Parti vert du Manitoba à Saint-Boniface aux élections provinciales de 2007 et en 2011. (1) Le 26 février, il a obtenu la nomination libérale dans la circonscription provinciale de Saint-Boniface.

« L'environnement n'a pas de couleur. Je n'ai pas changé mon fusil d'épaule. Personne ne m'a invité à joindre le Parti libéral. C'est moi qui l'ai décidé, après avoir examiné à fond les idées des partis sur l'environnement et le paysage politique manitobain, voire même canadien. Je suis tout simplement arrivé à la conclusion que le Parti libéral est en mesure de tenir ses promesses sur l'environnement. Comment? En mettant en place des politiques et des lois pour protéger l'environnement et mieux nous prémunir contre les effets des changements climatiques.

« Un parti politique, en bout de ligne, doit être capable de réaliser concrètement sa vision sur l'environnement et sur le développement durable. Il faut qu'il puisse aboutir à quelque chose de solide, de vrai. J'ai énormément de respect pour le Parti vert. Son organisation est déterminée. Elle travaille fort. Mais à l'heure actuelle, ce parti n'a tout simplement pas les moyens de faire élire ses candidats pour réaliser sa vision. Surtout avec le système majoritaire uninominal qu'on a présentement. Lorsque j'étais candidat dans Morris. Aux des élections partielles de 2013, j'avais obtenu 85 voix. La meilleure façon de faire avancer la cause environnementale est d'obtenir un siège à l'Assemblée législative en tant que député libéral. »



Archives La Liberté

Alain Landry : « L'environnement n'a pas de couleur. »

Alain Landry estime en outre que le Parti libéral provincial s'est redynamisé sous le leadership de Rana Bokhari. « On est maintenant un choix crédible et viable. Et depuis l'élection du gouvernement Trudeau à Ottawa, on est en plus en mesure d'établir de bons rapports avec le Fédéral pour faire avancer des dossiers importants comme l'environnement.

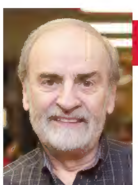
« Pour moi, le fait qu'on ait trois candidats bilingues est une grande source de fierté. Les francophones seront très présents et pourront discuter en français des enjeux politiques à Saint-Boniface et pour la province. Et la francophonie sera représentée par un parti qui se distingue nettement du Nouveau Parti démocratique et du Parti Progressiste Conservateur. »

Avec la nomination d'Alain Landry, l'électorat bonifacien aura en effet le choix entre au moins trois candidats bilingues. Le Premier ministre Greg Selinger est candidat néo-démocrate. Mamadou Ka, le professeur à l'Université de Saint-Boniface est le candidat progressiste-conservateur.

(1) Résultat des élections du 4 octobre 2011 : Greg Selinger, NPD, 5914 voix (68,56 %), Frank Clark PPC, 1 537 voix (17,82 %), Brad Gross, PLM, 606 voix (7,02 %) et Alain Landry, PVM, 530 voix (6,4 %).

LES VOIX DE NOS ANALYSTES

Réagissez à nos analystes en nous écrivant sur :
la-liberte@la-liberte.mb.ca ou www.facebook.com/LaLiberteManitoba



Michel Lagacé

Le strip-tease de Bill Morneau

Ressentant de plus en plus de pression pour dévoiler son plan budgétaire, le ministre des Finances, Bill Morneau, a utilisé une technique originale la semaine passée : il a présenté non pas un budget, mais une mise à jour de la mise à jour économique qu'il avait publiée en novembre.

Il est certain que la situation économique du pays s'est détériorée au cours des trois derniers mois. On évalue maintenant la croissance du produit intérieur brut en 2016 à 1,4 % au lieu de 2,0 %, et le prix du pétrole à 40 $ le baril au lieu de 54 $ en novembre. Le ministre prévoit un déficit de 18,4 milliards $ en 2016-2017, au lieu de 3,9 milliards $. Cette somme comprend 2,3 milliards $ que le gouvernement a déjà engagés pour l'an prochain, de même que 6 milliards $ pour une réserve pour éventualités.

Ainsi, avant même de prendre en compte les dépenses qui seront annoncées dans le budget, le déficit dépasse les 10 milliards $ prévus durant la campagne électorale pour relancer l'économie.

La stratégie de communication du ministre avait un objectif principal : préparer le public à un déficit beaucoup plus élevé que prévu pour les deux prochaines années, sans en accepter l'entière responsabilité. S'étant déjà engagé à encourir un déficit de 10 milliards $, le gouvernement devra s'endetter davantage. Les Canadiens peuvent s'attendre à voir un déficit qui approche ou qui dépasse les 30 milliards $ lorsque le budget sera déposé le 22 mars. La semaine dernière, M. Morneau a préparé le terrain pour atténuer le choc d'une telle annonce.



Michelle Smith

À quand la parité en politique?

Les très prochaines élections provinciales mettent en relief la participation des femmes dans le processus électoral au Manitoba. Actuellement, les femmes représentent 30 % des membres élus à la législature manitobaine. Le pourcentage est sensiblement le même au Québec, au niveau fédéral et même en France. Les États-Unis, eux, en sont à un piètre 19 % de femmes élues au Congrès américain.

Comment faire pour augmenter la présence féminine en politique?

Pour sa part, la France a adopté en 2014 une loi qui prévoit des pénalités financières pour les partis politiques qui ne respectent pas la parité. Au Québec, Lise Payette, féministe et écrivaine, organise un « sommet des femmes » le 4 mars prochain. Entre autres, Mme Payette et son collectif exigent qu'une loi électorale rende obligatoire, sous peine d'amendes, la parité hommes-femmes parmi les candidats politiques. La Suède, elle, est chef de file mondial pour l'élection de femmes, ayant atteint la parité depuis déjà une décennie.

Au Canada, Justin Trudeau a donné un premier coup de barre en faveur de la parité en choisissant un Conseil des ministres composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes. Il y a 100 ans, on parlait du droit de vote pour les femmes. Aujourd'hui, parlons de parité. Que toutes les femmes élues à l'occasion des élections générales prennent la Suède en exemple et mettent les pendules à l'heure. Après tout, nous sommes en 2016!



Roger Turenne

Le problème de M. Trudeau

Doit-on tenir une promesse électorale? La majorité des électeurs répondraient spontanément « oui ». Or qu'arrive-t-il si la situation change entre la promesse et le moment venu de sa mise en vigueur? Ou si un nouveau gouvernement découvre des éléments pertinents qu'il n'avait pas prévus au moment de faire la promesse?

Le gouvernement Trudeau avait promis de faire venir 25 000 réfugiés syriens avant la fin de 2015. Au moment de prendre cet engagement l'été dernier, l'objectif était réaliste. Mais lorsque l'on mit la machine en marche début novembre, ce ne l'était plus. Pourquoi alors s'entêter à prétendre autrement jusqu'au dernier moment?

M. Trudeau avait promis un déficit aux alentours de 10 milliards $ pour stimuler l'économie avec des investissements dans l'infrastructure. Or l'économie s'est détériorée depuis, pour des raisons hors de son contrôle. Si le déficit vient à doubler, peut-on vraiment l'accuser de briser une promesse?

M. Trudeau avait promis il y a près d'un an de retirer nos six CF-18 d'Irak. Depuis ce temps, la situation sur le terrain, ainsi que la conjoncture internationale, ont beaucoup changé. Au lieu de s'adapter et d'agir de concert avec nos alliés, le gouvernement Trudeau se livre à des contorsions de logique pour tenir sa promesse, tout en s'assurant que la campagne de bombardements ne soit pas affectée par notre retrait.

Le problème de M. Trudeau n'est pas qu'il ne respecte pas ses engagements, mais qu'il déploie trop d'efforts pour les respecter. Ou en tout cas de donner l'apparence de les respecter, même lorsque le contexte a changé.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Maria Chaput, ou le besoin d'être soi-même

Maria Chaput relève à l'âge de 20 ans le premier immense défi de sa vie en épousant un veuf père de famille, Robert Arbez, dont elle aura trois enfants. Des défis, elle voudra en relever d'autres. La Villa Youville, un foyer pour personnes âgées à Sainte-Anne, lui ouvre des possibilités professionnelles. Elle en devient la directrice adjointe en 1979.

Cette année-là, elle se fait connaître comme écrivaine. À 37 ans, la voilà publiée par une toute nouvelle maison d'édition, les Éditions des Plaines. En entrevue avec *La Liberté*, l'auteure précise le propos de son roman *Pour l'enfant que j'ai fait* : « C'est l'histoire d'une femme d'aujourd'hui qui est aux prises avec les difficultés d'être femme, mère et épouse. »

Tout Maria Chaput semble contenu dans cette citation. À l'aide de la fiction, elle a cherché un chemin pour cerner sa part de vérité. Par dessus tout, elle laisse savoir à celles et ceux qui veulent bien l'entendre qu'elle n'aura pas peur de dire les choses quand elle le jugera utile.

Elle quitte Sainte-Anne en 1984 pour devenir la directrice générale du Centre culturel franco-manitobain. Le CCFM, qui existe depuis 10 ans, a connu dès ses débuts une histoire tumultueuse. À la tête de cette institution dont la santé dépend surtout des largesses financières de la Province et du Fédéral, elle se lance le défi de rendre la culture francophone plus accessible aux Manitobains en général.

Pour y parvenir, Maria Chaput s'efforce de développer les sources de revenus et de procéder à des rénovations du bâtiment. Après six années à la direction, elle quitte le CCFM en 1990 sur ces mots : « Quand ça fait longtemps que tu as le même poste, tu contribues moins. J'étais à court d'idées. » Mais pas à court d'envie de jouer un rôle actif au sein de la francophonie. Elle se joint à la Société franco-manitobaine. Son dossier principal : la promotion des services en français, à un moment où le ressac de la crise linguistique de 1983-1984 commence à s'estomper.

C'est en qualité d'adjointe à la direction qu'elle quitte la SFM au printemps de 1994 pour prendre en main Francofonds. Un emploi à temps partiel qui la conduit à réactiver sa petite entreprise de pigiste. À son entrée en fonction, elle déclare à *La Liberté* : « Je veux à mon tour contribuer à cette fondation, bâtir sur ce que les autres ont fait. » Contribuer devient décidément son maître-mot.

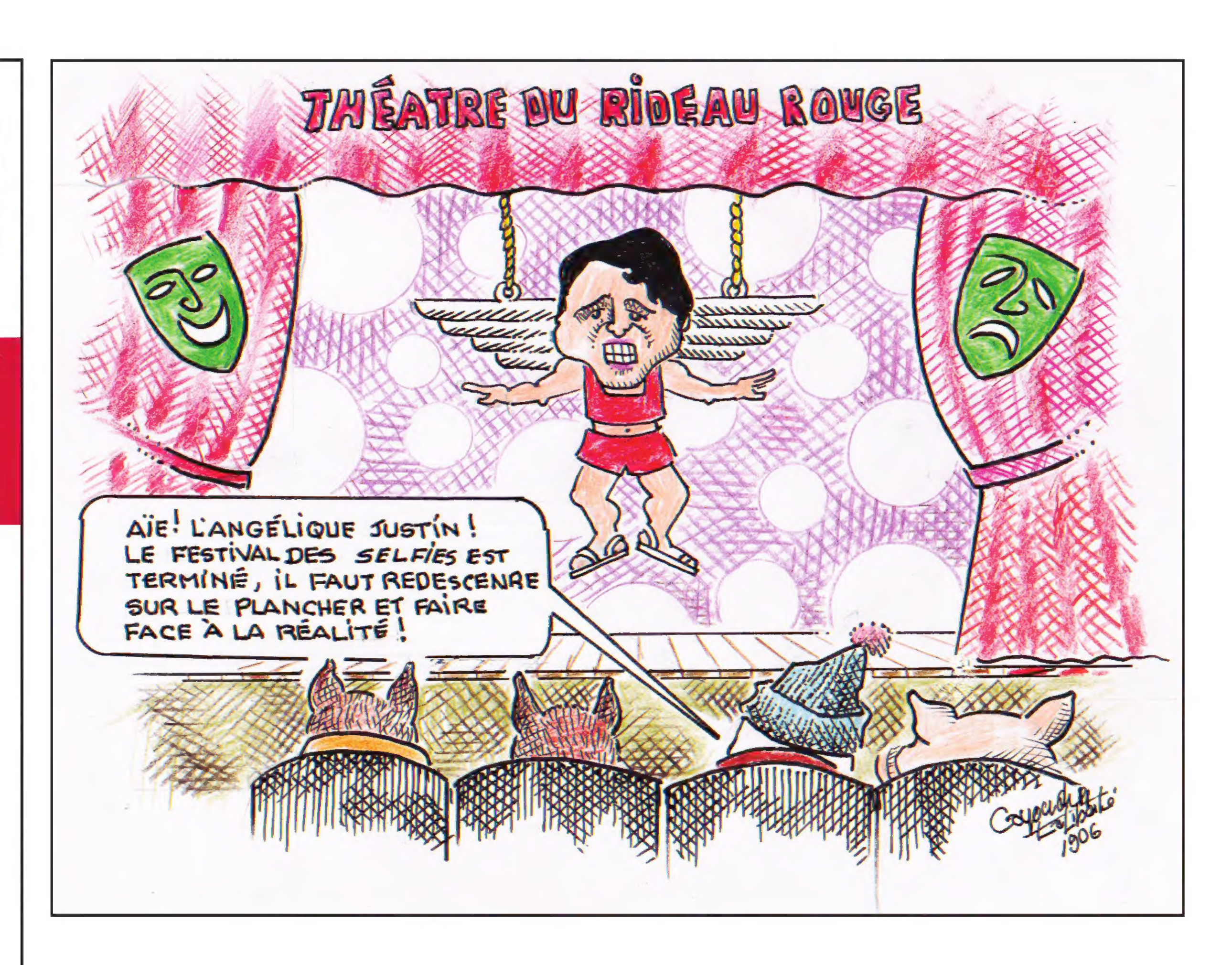
Sa plus grande occasion d'apporter sa pierre à la consolidation de la francophonie canadienne est liée au destin personnel de Ronald Duhamel. Le député fédéral libéral de Saint-Boniface, affligé d'un cancer, est nommé au Sénat. L'ex-ministre a à peine le temps de s'initier à ses nouvelles responsabilités. Mais avant de mourir en septembre 2002, il recommande à Jean Chrétien de nommer Maria Chaput.

La décision du Premier ministre tombe dès décembre 2002 : la lignée des sénateurs manitobains francophones va rester ininterrompue depuis 1871. La nouvelle sénatrice avoue bien volontiers qu'elle a tout à apprendre des us et coutumes de la Chambre rouge. En toute fidélité, son intérêt central est bien entendu de faire valoir la voix des minorités francophones du pays. Début 2004, elle est élue présidente du Comité sénatorial permanent sur les langues officielles.

Son activisme est tel que la sénatrice est à nouveau choisie par ses pairs en 2006 pour présider le même comité, chargé d'examiner la place accordée aux langues officielles dans les divers projets de loi proposés par le gouvernement, en l'occurrence celui de Stephen Harper. Mais malgré ses efforts répétés, Maria Chaput, qui vient de quitter le Sénat avant la limite d'âge pour des motifs de santé, n'aura pas réussi à faire adopter son projet le plus cher, dont l'objet est d'élargir la définition de ce qu'est un francophone au niveau fédéral.

Au fil de ses batailles à la Chambre haute, Maria Chaput a développé la conviction profonde que les sénateurs jouent un rôle fondamental dans le système parlementaire canadien. Durant la dernière année, sans doute en guise de testament politique, elle a tenu à défendre ce Sénat si vilipendé où elle a tant cherché, durant 13 années, à assumer la cohérence de son engagement envers la francophonie minoritaire.

Peut-être voudra-t-elle maintenant reprendre sa plume d'écrivaine? Son parcours de vie pourrait sans doute amplement alimenter un roman. Ce pourrait être l'histoire d'une femme qui n'avait jamais rêvé d'être sénatrice, mais qui, pressentie par un homme mourant, a relevé le défi de plonger dans la mêlée politique pour contribuer à l'avancement de la francophonie.



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

L'initiative a fait boule de neige

Madame la rédactrice,

Je m'en voudrais de ne pas faire suite à la photo parue en première page de *La Liberté* du 3 au 9 février 2016 soulignant les gestes solidaires face aux enfants des réfugiés syriens.

Le 20 février, nous avons remis plus de 200 couvertures aux enfants, à ce jour au-delà de 250. Ce projet humanitaire débuté fin novembre avait pour objectifs, d'une part d'accueillir les enfants avec un peu de chaleur, d'amour et de tendresse, d'autre part de sensibiliser nos jeunes et moins jeunes à ce que vivent ces familles lorsqu'elles doivent quitter leur pays.

Nous souhaitions en même temps inciter les nouveaux arrivés à apprendre à aimer notre pays non pas en le changeant, mais plutôt en y devenant des citoyens à part entière. Les couvertures portant les couleurs et les feuilles d'érable ont été prises comme des petits pains chauds, et fortement appréciées.

On n'atteint pas ceci seul. Alors je veux profiter, par l'entremise de cette lettre, de remercier toutes les personnes qui ont prêté main forte à ce projet. Merci à ceux qui ont participé aux quatre corvées de travail, incluant des membres de ma famille, en particulier ma sœur Anita, des amis, et les jeunes de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens. Votre présence, votre fraternité, l'amour et la charité ont fait que le message transmis aux Syriens a été plus facile à porter. Nous n'avions qu'à penser à votre entrain et votre chaleur.

Aux jeunes de la 8e année de l'école Gabrielle-Roy qui ont préparé les cartes de souhaits d'accueil (au-delà de 250) ainsi que pour l'aide à la préparation d'une quarantaine de couvertures, je dis un gros merci pour votre créativité. Merci aussi à vos professeurs, ainsi qu'à votre directrice pour votre enthousiasme et la solidarité que vous avez démontrée envers ces nouveaux Manitobains. Merci également à la Fédération des aînés franco-manitobains, qui a bien voulu participer à cette journée regroupant jeunes gens et grands-parents.

Un énorme merci à tous ceux qui ont contribué financièrement à ce projet, merci de votre appui et votre grand cœur. Cette initiative a fait boule de neige, alors qu'il devenait parfois difficile de savoir d'où les fonds pour le matériel viendrait. Mais la Providence nous a aidés, un cadeau tombé du Ciel. À toutes ces personnes, recevez toute ma reconnaissance aux noms des enfants syriens. Sans cela le projet ne pourrait pas continuer.

Plusieurs autres Syriens arriveront au cours du prochain mois.

Encore une fois, merci à tous ceux qui ont contribué à ce jour.

Cecile Berard
Le 5 février 2016

Cinémental et Francine Hébert honorés

Madame la rédactrice,

À titre de président de Cinémental, je tiens à remercier publiquement les Rendez-vous du cinéma québécois et la population manitobaine. Les Rendez-vous du cinéma québécois, avec qui nous collaborons depuis 2009, ont tenu à souligner notre 25e anniversaire, qui sera célébré l'automne prochain (du 14 au 16 octobre et du 21 au 23 octobre).

Nous avons eu droit à un hommage devant des représentants de l'industrie cinématographique à Montréal. Nous étions fiers de mettre en évidence l'importance d'offrir des activités en français hors Québec, en plus de faire valoir la belle fidélité des Manitobains assistant à nos projections sur grand écran. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Aussi lors de cette soirée, le 23 février, le prix de la meilleure œuvre franco-canadienne, présenté par Unis TV, a été remis au documentaire ***Cafétéria*** de Francine Hébert. Mme Hébert, qui vit maintenant au Nouveau-Brunswick, est originaire de Saint-Boniface. En recevant son prix, Mme Hébert a exprimé spontanément à quel point Cinémental avait contribué, durant sa jeunesse, à alimenter sa passion pour le cinéma francophone. Félicitations à Francine Hébert.

François Tremblay
Le 26 février 2016

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

LA GARDERIE DES BAMBINS À LA CROISÉE DES CHEMINS

Les parents sont sous le stress

Si la Garderie des Bambins n'arrive pas à trouver des locaux moins chers, elle pourrait faire faillite dès l'été. Une éventualité qui décourage les parents des 16 enfants qui la fréquentent. Témoignage d'Inné Dicko, mère de deux enfants.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Inné Dicko est « profondément troublée » que la Garderie des Bambins puisse disparaître.

« C'est un stress, confie la Bonifacienne. Tous les parents de la garderie le vivent. On s'en parle régulièrement, en début ou en fin de journée, quand on se croise à la garderie. On se demande comment on fera pour trouver une nouvelle garderie dans un si bref délai, si le pire se produisait.

« Trouver une garderie n'est pas du tout évident. Lorsque j'étais enceinte de mon premier enfant, je me suis inscrite sur les listes d'attente de plusieurs garderies scolaires. Malgré ça, j'ai été obligée d'avoir recours à une garderie familiale. Finalement, ma fille Mariam a pu intégrer la Garderie des Bambins. Elle est maintenant d'âge scolaire. Aujourd'hui, c'est mon fils Mamadou qui est à la garderie, parce qu'une fois qu'un premier enfant est dans le système, le deuxième devient prioritaire sur la liste.

« Repartir à zéro pour trouver une garderie serait donc une situation difficile à gérer. Je suis gestionnaire de projets au ministère du Travail et de l'Immigration. Je travaille à temps plein. J'ai un horaire de travail fixe. Je n'ai pas la souplesse d'ajuster mes heures de bureau en fonction de mes besoins familiaux. Ce qui est inquiétant, c'est que plusieurs familles à la garderie sont monoparentales. Comment y arriveront-elles sans le soutien d'un conjoint? Pour ces familles, ce sera énorme à porter. »


photo : Daniel Bahuaud
Inné Dicko trésorière et mère de deux enfants à la Garderie des Bambins.

Située au 197, rue Kitson, la Garderie des Bambins est la plus ancienne garderie francophone opérationnelle à Saint-Boniface, ayant été établie en 1972. Incorporée depuis 1975, la garderie doit composer avec des loyers qui augmentent chaque année. Pour accueillir ses 16 enfants âgés de deux à cinq ans, elle doit dépenser 1 325 $ par mois en loyer. Soit presque le double des garderies scolaires, dont le loyer moyen est de 700 $ par mois.

En outre, puisque la Garderie des Bambins n'a pas les espaces requis, elle ne peut pas accueillir d'autres enfants.

Inné Dicko a intégré le conseil d'administration de la Garderie des Bambins, comme trésorière, à l'automne de 2015. « La subvention trimestrielle de la Province de 16 725 $ ne permet même pas de payer nos employés. On a un horaire en place pour faire des collectes de fonds. On a vendu du fromage, des livres de coupons pour des restaurants et on a organisé un barbecue communautaire. On compte faire d'autres prélèvements de fonds. Mais c'est loin d'être certain qu'ils suffiront à nous sortir du pétrin. On ne panique pas encore, mais on est presque rendu à ce point.

« Et c'est dommage, parce que la Garderie des Bambins est un endroit très chaleureux. Pour les petits, bien sûr, mais aussi pour les parents. On est une petite communauté où tous les parents se connaissent. Le conseil d'administration est composé de parents. On est vraiment comme une petite famille. Chaque parent a sa façon de voir les choses, bien entendu. Mais pour moi, notre garderie représente le juste milieu entre les petites garderies familiales et les grandes garderies scolaires. Les activités proposées sont structurées, mais pas trop. La directrice, Thérèse Musafiri, et son équipe, font du bon travail. En fait elles font beaucoup avec peu.

« Le plus positif, c'est que les enfants sont dans un environnement qu'ils apprécient vraiment. Parce que les enfants ne sont pas nombreux, les petits sont comme des frères et des sœurs. S'il fallait qu'on perde la Garderie des Bambins, toutes les familles seraient affectées. Pas juste les parents. »

Quel avenir pour les petites garderies?

La Garderie des Bambins souhaite malgré tout occuper le sous-sol de l'école Marion, désormais vide depuis que la garderie du P'tit bonheur s'est installée dans le nouvel édifice attenant à l'école Taché.

Mais cette solution n'est pas assurée, puisque le propriétaire, la Division scolaire Louis-Riel (DSLR), cherche à en faire une garderie anglophone liée à l'école Marion, qui est une école anglaise. « La commission scolaire Louis-Riel n'a rien décidé », a indiqué Dwayne Brothers, le directeur général de la DSLR.

Joanne Colliou, la gestionnaire de la Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba, s'inquiète pour la Garderie des Bambins. Et d'autres garderies de taille similaire : « La Province ouvre des garderies scolaires dans les écoles françaises et créé donc de nouvelles places pour les francophones. C'est louable. Mais elle oublie les garderies qui sont ouvertes depuis longtemps. Elle appuie financièrement ces garderies pour leur travail. Mais pas pour des déménagements ou le réaménagement de leurs locaux. La difficulté, c'est que les petites garderies ont des budgets limités. Il n'y a pas suffisamment de revenus pour les aider à se maintenir, ou encore à améliorer leur espace.

« Pourtant, les petites garderies offrent un service de qualité, et une option intéressante pour les parents. Un environnement comme la Garderie des Bambins, qui a 16 espaces, fournit une bonne transition entre la maison et l'école. Mais avec les défis financiers auxquels elles font face, à cause des revenus limités, les petites garderies commencent à disparaître. »





DANIEL BAHUAUD

Journaliste-modérateur de la soirée

invités sur l'immigration et intégration

IBRAHIMA DIALLO

JACQUELINE BEAUDETTE

JUSTIN ONDO

GAYANÉ DEVAL

CHRISTOPHE BONNIN

Le 19 avril les Manitobaines et Manitobains sont appelés aux urnes pour choisir un nouveau gouvernement.

Les enjeux importants ne manquent pas.

Pour vous aider à former vos opinions, La Liberté vous invite à 4 rencontres-discussions avec des invités experts dans leur domaine respectif.

Les thèmes abordés lors de ces discussions sont au cœur de nos vies :

| Immigration/Intégration | Culture | Économie/Environnement

QUOI : IMMIGRATION ET INTÉGRATION

QUI : Ibrahima Diallo, Justin Ondo, Jacqueline Beaudette, Gayané Deval et Christophe Bonnin

QUAND : 7 mars à 17 h 30

OÙ : Aux bureaux de La Liberté, 420, rue des Meurons (entrée dans le stationnement)

28 mars : CULTURE

4 avril : ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE

Ces discussions seront filmées puis diffusées sur le site internet de La Liberté pour ceux qui n'auront pas pu venir sur place.

N'hésitez pas à nous soumettre vos questions par courriel la-liberte@la-liberte.mb.ca ou via notre page Facebook.

Venez nombreux!

suivez-nous sur :


www.la-liberte.mb.ca
LaLiberteManitoba

@LaLiberteMB

LaLiberteMB

LaLiberte_MB
LaLiberteMB

RADIO-CANADA RÉEXAMINE SES INSTALLATIONS À WINNIPEG

CKSB : l'avenir incertain du bâtiment

Radio-Canada cherche à faire d'une pierre deux coups. Trouver un colocataire pour le 607 rue Langevin, et ainsi maintenir sa présence à Saint-Boniface, tout en grandant l'objectif à long terme de CBC/Radio-Canada Manitoba : consolider son personnel et ses installations dans un même édifice.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Pour Pierre Guérin, le directeur des services en français pour la région de l'Ouest du Canada, l'avenir du bâtiment de CKSB n'est toujours pas coulé dans le béton : « La branche immobilière de la SRC vient d'entamer une recherche active de locataires potentiels qui pourraient s'installer au 607, rue Langevin. Nous venons d'approcher un courtier en immobilier pour nous aider dans cette recherche.

« Dépendant des résultats, il se peut que Radio-Canada conserve une présence à Saint-Boniface. Tout dépendra du locataire potentiel qu'on aura. C'est possible que quelqu'un voudra occuper une partie de l'édifice seulement. L'édifice a déjà accueilli plus d'un locataire. »

De fait, les comptables Gabriel Forest et Lucien Guénette s'étaient installés au sous-sol de CKSB à l'époque où le poste était une station privée. *La Liberté* a également été locataire au début des années 1970.

Pierre Guérin souligne le besoin du diffuseur public de rentabiliser le local. « Une seule émission en semaine est diffusée depuis CKSB à Saint-Boniface. Il y a peu de personnel sur les lieux, moins de dix employés. Il faut rentabiliser les dépenses d'entretien. Parce que plus on dépense de l'argent pour entretenir un édifice, moins on peut investir dans notre programmation. »

Léo Dufault est un ancien employé de Radio-Canada. Il n'est pas convaincu que le diffuseur public réussira à trouver un locataire pour le 607, rue Langevin. « CKSB est un édifice ancien. C'est à la base l'ancienne cuisine du premier Collège de Saint-Boniface, chauffé l'hiver par trois fournaises. Il coûte une fortune à entretenir. De plus, il est bourré de fils électriques et d'équipement techniques pour la radio.

« Je crois qu'il faut plutôt se plier à l'inévitable, et de tout simplement accepter que CKSB sera vendu. Mais, comme je l'ai indiqué dans une lettre ouverte à Hubert Lacroix, le président-directeur général de Radio-Canada (1), je crois que tout profit de la vente devrait être versé dans un fonds chez Francofonds, pour encourager le développement médiatique au Manitoba français. »

Walter Kleinschmit a été un organisateur de la campagne de soutien des AMIS de la SRC avant et pendant la campagne électorale fédérale de 2015. Il voit la situation du même œil que Léo Dufault : « On ne peut pas se borner à vivre dans le passé. La réalité est que les médias sont en pleine transformation. Le changement à Radio-Canada est inévitable. Le diffuseur public cherche à consolider son personnel et ses équipements dans un seul endroit, pour faire des économies et faciliter la production.

« Mais CKSB, c'est plus qu'un poste de radio. C'est pourquoi j'aimerais qu'il y ait des consultations publiques sur l'avenir de l'édifice. Malheureusement, mettre le dossier dans les mains d'un courtier en immobilier ne permet pas ça. J'espère que la SRC ne tranchera pas la question sans avoir invité la communauté à contribuer à la discussion entourant l'avenir de l'édifice. »

Dominique Laporte est professeur agrégé à l'Université du Manitoba. Il organise un colloque et un forum communautaire les 26 et 27 mai à l'occasion du 70e anniversaire de CKSB.

« Le but du forum et du colloque est d'étudier la perception de CKSB en tant que média en milieu minoritaire. Ce qui est déjà



photo : Daniel Bahuaud

Walter Kleinschmit : « CKSB, c'est plus qu'un poste de radio. J'aimerais qu'il y ait des consultations publiques sur l'avenir de l'édifice. Malheureusement, mettre le dossier dans les mains d'un courtier en immobilier ne permet pas ça. »

manifestement évident, c'est le grand attachement qu'a la communauté franco-manitobaine à cette radio. L'avenir de de la bâtisse de CKSB est un enjeu qui la touche particulièrement, comme tout le monde qui se sent près de la francophonie. Il faudrait que la SRC tâte le pouls de la communauté, en réfléchissant sur l'avenir de CKSB. »

Pierre Guérin se dit conscient « que l'édifice à Saint-Boniface a une valeur historique et sentimentale. » En janvier, lorsque *La Liberté* l'a interrogé sur l'avenir de CKSB, (2), il a précisé : « Mes patrons à Montréal en sont conscients. On souhaite un dénouement qui s'accomplirait dans le respect de ces considérations. »

(1) La lettre a été publiée dans *La Liberté* du 14 au 20 octobre 2015.

(2) CKSB : entre les sentiments et l'efficacité, à la page A7 de *La Liberté* du 13 au 19 janvier 2016.

LES SUITES DE L'OUVERTURE DU NOUVEAU CENTRE ACCÈS-ACCESS

Tribunal rue Des Meurons : patience de rigueur

Quand le nouveau Centre Accès-Access Saint-Boniface ouvrira ses portes sur la rue Goulet le 4 avril prochain, de nombreux services de santé et de services communautaires en français se retrouveront sous un seul toit. Pour les locaux laissés vacants, les situations varient.

Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca

Ainsi, le déménagement du Centre de services bilingues, encore situé au 614, rue Des Meurons, permettra au Palais de justice de Saint-Boniface, actuellement au 227, boulevard Provencher, d'y déménager. Bien qu'il faille encore patienter un temps à cause des retards dans les rénovations.

Justement, le juge en chef du Manitoba, Richard Chartier; le juge en chef de la Cour du banc de la Reine, Glenn Joyal; et le juge en chef de la Cour provinciale du Manitoba, Ken Champagne, ont fait part le 24 février de leurs inquiétudes par rapport au nouveau site dans une lettre (1) adressée au ministre de la Justice du Manitoba, Gord Mackintosh.

« Dans son état actuel, le nouvel espace au 100-614 Des Meurons est totalement inadéquat. Il soulève des questions inévitables de sécurité, de confidentialité et de décorum. » Les juges ont estimé que les travaux de rénovation permettant l'installation de la Cour étaient « à peine commencés ».

Une porte-parole pour Justice Manitoba met la situation en perspective : « Au cours des dernières années, le gouvernement du Manitoba a mené des consultations formelles et informelles auprès de la communauté francophone de Saint-Boniface et dans d'autres parties de la province pour déterminer l'endroit qui conviendrait le mieux pour offrir la combinaison la plus appropriée de services de justice. Ces discussions se poursuivront au moment du déménagement et bien au-delà afin d'assurer une transition harmonieuse pour la communauté ».



Archives La Liberté



photo : Daniel Bahuaud

Le Centre de services bilingues situé sur la rue Des Meurons va bientôt déménager sur la rue Goulet au Centre Accès-Access Saint-Boniface. Mais les rénovations au Centre La Vérendrye ne sont pas encore assez avancées pour que le Palais de justice puisse y déménager.

Le ministre de la Justice du Manitoba, Gord Mackintosh, a reconnu qu'un délai de huit semaines « frustrant pour tout le monde » est survenu. Il a souligné que les rénovations permettant l'installation permanente de la Cour devraient être complétées d'ici 18 mois. En attendant, toutes les procédures civiles, criminelles, familiales ou touchant la protection de l'enfance prévues pour le bâtiment sur la rue Des Meurons seront entendues à la Cour provinciale au 408, avenue York. Les audiences du tribunal des petites créances auront lieu sur l'avenue York et au 373, Broadway.

Par ailleurs, l'Hôpital Saint-Boniface sera aussi touché par le réaménagement quand les services du Centre de santé seront transférés vers le nouveau Centre Accès. L'avenir les locaux actuels du Centre de santé, au premier étage, n'est pas certain. Donald Goulet, préposé aux communications à l'Hôpital, note : « La location des espaces fait partie d'un processus interne et rien n'a encore été décidé. On est en train de regarder comment utiliser cet espace de la façon le plus efficace possible ».

La branche bilingue des soins à domicile de l'Office régional de la santé de Winnipeg sera l'autre service à déménager. Elle occupe actuellement le cinquième étage d'un complexe d'affaires au 5, rue Donald, à Fort Rouge. Le bâtiment appartient à Shelter Canadian Properties, une société d'investissement qui détient plus de 100 bâtiments multi-usages dans la région et aux États-Unis. La gérante de la propriété sur la rue Donald, Carol Vandal, précise : « Nos propriétés sont louées pour une durée d'entre deux et cinq ans, et l'Office régional de la santé de Winnipeg occupe cet espace depuis trois ans. Qui va occuper cet espace par la suite dépendra entièrement de l'intérêt de clients potentiels. »

(1) Disponible sur le site de Radio-Canada Manitoba.

DSFM : ACCENT SUR LA PETITE ENFANCE

Les bienfaits d'un déficit budgétaire

Les dépenses associées au programme pilote des prématernelles à temps plein, situées dans cinq écoles en région ont en grande partie entraîné un budget déficitaire à la DSFM.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Les prématernelles ne sont pas financées par le ministère de l'Éducation. Mais la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) les estime importantes, au point d'avoir établi, depuis janvier 2014, des prématernelles à temps plein dans cinq écoles. Avec pour conséquence de produire des budgets déficitaires.

C'est ce qui découle de l'ébauche du budget pour les années 2016-2017, présentée le 22 février à Lorette. Le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier de la DSFM, Serge Bisson, explique :

« Tranquillement, malgré cette dépense supplémentaire, nous nous dirigeons vers un budget équilibré. Dans notre budget de 2015-2016, la part accordée à cette priorité était de 1,4 million $. Pour le budget de 2016-2017, la somme se chiffre à 579 040,47 $. Il s'agit de 0,7 % du budget total de 86 650 234,74 $. »

Depuis janvier 2014, avec l'ouverture de la prématernelle à temps plein à l'école/collège régional Gabrielle-Roy, la DSFM mise sur cette composante de la petite enfance. En 2014 et 2015, la DSFM a étendu le programme aux écoles Saint-Georges et Jours de Plaine à Laurier. En janvier, les prématernelles des écoles Gilbert-Rosset à Saint-Claude et à l'école Saint-Lazare ont ouvert leurs portes.

Bernard Lesage, le président de la Commission scolaire franco-manitobaine, estime que les prématernelles à temps plein « devraient devenir permanentes ». « On peut déjà voir les bienfaits chez les élèves pour la francisation, sans parler de la socialisation et du comportement. Pour le moment, les prématernelles sont des programmes pilotes. Elles constituent un projet ouvert. C'est parce que nous attendons d'évaluer les rendements des jeunes une fois qu'ils seront rendus en 2e, 3e et 4e années. Je suis convaincu que les résultats d'apprentissage en vaudront la peine. Des recherches l'ont déjà prouvé en Ontario, où les prématernelles à temps plein sont établies depuis déjà belle lurette. »

Le budget pour la prochaine année scolaire sera soumis pour adoption le 21 mars, lors de la prochaine réunion de la CSFM.



photo : Daniel Bahuaud

Serge Bisson : « Tranquillement, malgré les dépenses associées aux prématernelles à temps plein, nous nous dirigeons vers un budget équilibré. »

Objectif : s'exprimer avec assurance

La Division scolaire franco-manitobaine va miser sur la réussite scolaire, la construction identitaire et le communautaire.

C'est ce qui découle des consultations tenues par la DSFM du 12 mars 2015 au 11 janvier 2016 dans ses 23 communautés scolaires.

Bernard Lesage, le président de la Commission scolaire franco-manitobaine propose sa synthèse :

« La CSFM a colligé tout ce qui a été dit lors des consultations. Nous dressons présentement notre plan opérationnel, avec des objectifs spécifiques et mesurables. Le tout sera rendu public tout probablement avant la fin de l'année scolaire.

« Notre réflexion collective nous a permis de jeter des bases solides pour les cinq prochaines années, et ce dès la prochaine rentrée scolaire. Dans le domaine de la réussite scolaire, nous savons déjà que nous voulons augmenter le niveau du français parlé et écrit des élèves, sans oublier leur compréhension en lecture. L'objectif est que nos jeunes soient des francophones qui s'expriment avec assurance. »

LE POINT SUR LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS

APRÈS GÉRARD CURÉ, LUCIENNE CHÂTEAUNEUF

Place à l'énergie en ville et au rural

La Fédération des aînés franco-manitobains vit une infusion de jeunesse et d'énergie. Lucienne Châteauneuf occupe la direction générale de l'organisation depuis le mois de décembre. Portrait d'une gestionnaire qui sait parler au monde.


Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca

Lucienne Châteauneuf, 54 ans, se considère comme une « jeune aînée » passionnée d'administration et de gestion.

La directrice a grandi dans une famille de dix enfants en Abitibi, dans le nord-ouest du Québec. Quand la jeune Lucienne était à l'école primaire, la famille a déménagé à Lynn Lake, dans le nord du Manitoba. « Quand j'ai commencé l'école, tout était en anglais et je ne comprenais pas un seul mot. Mais quand on est jeune on apprend vite. À Lynn Lake, j'ai grandi avec le français à la maison et l'anglais en dehors, et pour moi c'était normal. »

Adulte, Lucienne Châteauneuf a vécu en Colombie-Britannique et au Québec avant de s'installer à Winnipeg au début des années 1990. « C'est seulement ces derniers temps que j'ai commencé à m'identifier comme franco-manitobaine. Je suis québécoise de souche, mais maintenant je suis une Franco-Manitobaine fière! »

Depuis son arrivée à Winnipeg, Lucienne Châteauneuf s'est impliquée dans de nombreux organismes communautaires francophones, dont Pluri-elles et la Maison Gabrielle-Roy, où elle a travaillé à partir de 2003, puis en est devenue directrice de 2008 jusqu'à la fin de 2013. Elle a pu y exercer sa passion pour la gestion des projets.

« Pour ce qui est de la gestion, je suis autodidacte. J'aurais voulu aller à l'université, mais ce n'était pas mon sort. Je suis allée au collège pendant un certain temps, et j'ai fait des formations en comptabilité et en informatique. J'apprends vite et les acquis sur le terrain valent beaucoup. Quand je commençais un nouveau poste, souvent j'entrais comme administratrice et je finissais par diriger la place. Pour être bon gestionnaire, il faut être organisé, patient, débrouillard et fonceur, sans être trop brusque. » Des qualités qu'on n'acquiert pas forcément dans une salle de classe.

Lucienne Châteauneuf a accédé à la direction générale par intérim de la Fédération des aînés au mois de septembre 2015, en remplacement de Gérard Curé, qui partait à la retraite après 13 ans de service.

Pour sa successeure il s'agissait du bon poste au bon moment. « J'ai adoré mon travail à la Maison Gabrielle-Roy, mais j'avais l'impression d'avoir fait ce que j'avais à faire, et je voulais passer cette responsabilité à quelqu'un qui avait une énergie neuve.

« Je voulais un autre travail de gestion. J'aime le travail, et j'aime aussi le fait que ce soit au service de la communauté. J'ai travaillé dans le secteur privé, et j'ai moins aimé. Ce n'est pas mauvais, avoir un but lucratif, mais ce n'est pas le même esprit que de travailler dans une perspective communautaire. »

La nouvelle directrice de la FAFM a de grandes idées pour l'organisme, qui regroupe plus de 1 200 membres dans une quinzaine de clubs d'aînés francophones à travers la province. « On a plein de beaux projets. Par exemple, il y a notre nouveau projet de spectacles, *Un air de communauté*. On va créer pour 2017 cinq gros spectacles musicaux de jumelage intergénérationnel à travers la province *(Voir : Les aînés s'ouvrent à la jeunesse page A11)*. »

photo : Ruby Irene Pratka

Lucienne Châteauneuf a pris la direction générale de la Fédération des aînés franco-manitobains au mois de décembre 2015 après avoir été directrice par intérim pendant trois mois.

En plus de spectacles et de grands rassemblements, Lucienne Châteauneuf et la FAFM font face à des défis quotidiens. « Nous sommes là pour veiller sur les aînés et les services qui leur sont disponibles. J'aimerais voir la Fédération évoluer et devenir plus présente à Saint-Boniface, mais aussi au rural. Il faut aussi voir à la relève. Les gens de 50 et 60 ans travaillent encore. On a des personnes qui décèdent et d'autres qui déménagent. Certaines communautés deviennent de plus en plus anglicisées, jusqu'au point où ça devient difficile de trouver des nouveaux membres qui parlent français. J'ai hâte d'aller visiter les clubs et voir ce dont ils ont vraiment besoin et comment nous pouvons les aider. »

LE POINT SUR LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS

INITIATIVE DE LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCO-MANITOBAINS

Les aînés s'ouvrent à la jeunesse

Une nouvelle initiative de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) verra le jour au cours de la prochaine année. Le projet est baptisé *Un air de communauté*. Entre mars 2016 et 2017, cinq représentations artistiques seront créées sur des jumelages intergénérationnels. Il s'agit d'une première pour la FAFM.



Mathieu MASSÉ
presse1@la-liberte.mb.ca

L'idée est de créer des spectacles qui seront issus de mentorats entre les aînés et les jeunes qui participeront. Il s'agit d'une nouveauté pour la FAFM, qui n'avait encore jamais créé ce type de projet artistique intergénérationnel. Lucienne Châteauneuf, la directrice générale de la FAFM, précise : « Nous avons déjà eu des projets où nous mixions les générations, par exemple pour la fabrication de couvertures pour les réfugiés syriens, mais ce projet de spectacles est complètement nouveau. »

Elle anticipe plusieurs possibilités amenées par ce projet : « Il peut s'agir d'un aîné qui apprend à un jeune une vieille chanson issue de la tradition orale. D'un autre côté, le contraire peut se produire aussi. Ainsi, un jeune peut montrer à une personne plus âgée à jouer d'un instrument. »

Il s'agira de cinq spectacles complètement distincts les uns des autres. Le but du projet est de représenter le plus fidèlement possibles les artisans culturels de tous âges de la province en produisant des spectacles issus des cinq régions du Manitoba. Les communautés exactes où auront lieu les manifestations artistiques n'ont pas encore été choisies. Lucienne Châteauneuf affirme qu'elles devraient l'être d'ici la fin mars.

On connaît toutefois les régions approximatives visées pour accueillir les représentations au cours de l'année : Est, Ouest, Sud, régions éloignées et urbaines.



Archives La Liberté

Nicole Brémault est chargée de coordonner les spectacles du nouveau projet intergénérational de la FAFM.

Une fois les communautés précisément désignées, cinq équipes seront formées pour la création de ces représentations, qui se tiendront avant la fin de mars 2017.

Lucienne Châteauneuf ajoute une précision : « Le projet verra, dans certains cas, des talents en émergence, le jumelage du passé et du présent, de l'ancien et du nouveau. »

Nicole Brémault, auparavant directrice artistique de *Chemins Chez Nous*, a été embauchée comme coordonnatrice de ces manifestations artistiques.

Elle explique que le recrutement ne se fait pas de la même manière que pour un spectacle traditionnel. Les aînés avec lesquels Nicole Brémault a parlé ne se considèrent pas toujours comme « vieux ». « Ils veulent encore partager leur passion ou leur passe-temps, mais ils ne veulent pas nécessairement devoir organiser un évènement. »

La première étape était donc d'appeler les différents clubs d'âge d'or de la FAFM pour trouver ces talents cachés ou oubliés.

« C'est très positif d'une certaine manière, parce que ça fait prendre conscience qu'il y a encore des artistes qui sont actifs à un grand âge. On a un monsieur qui a 96 ans et qui chante encore, par exemple. C'est ce genre de personnes que nous tentons de recruter. »

EN TOILE DE FOND DES ÉTATS GÉNÉRAUX — MULTIPLES FRANCO-RÉALITÉS

MICHELLE KELLER, C'EST L'IMMERSION PLUS L'OUVERTURE

« Doit-on même parler de francophone? »

Élevée à East Kildonan, Michelle Keller est la fille d'immigrants polonais. La Winnipégoise entretient un rapport étroit avec la langue française depuis l'école primaire, grâce au programme d'immersion. Pour elle, la francophonie en 2016 c'est plus qu'un espace culturel regroupant Métis, Canadiens français, ou nouveaux arrivants. C'est « une communauté qui peut rassembler tous les humains ».

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

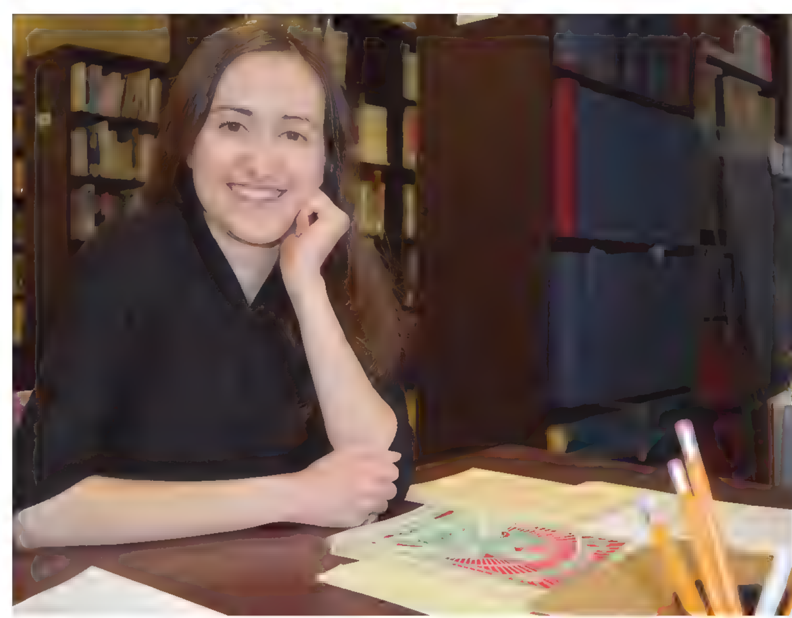
Tout récemment, Michelle Keller s'est rendue au Festival du Voyageur avec des amis. Et elle se sentait chez elle.

« Dans la Maison Chaboillez, des musiciens présentaient des chansons que j'avais apprises lorsque j'étais petite fille. Je me suis mise à chanter avec eux. C'était très agréable. Ça me rappelait de bons souvenirs de l'école d'immersion Springfield Heights. Parce qu'on se rendait au Festival du Voyageur pour participer à son programme scolaire. »

Michelle Keller a des liens avec la langue française et la francophonie manitobaine depuis son enfance. « Lorsque mes parents, Krzysztof et Alicja Keller, sont arrivés au Canada au beau milieu des années 1980, ils savaient qu'ils arrivaient en terre bilingue. Pour eux, offrir à leurs enfants la possibilité d'apprendre l'anglais et le français n'était pas une décision bien difficile à prendre. Les écoles d'immersion existaient au Manitoba, alors pourquoi pas?

« Je suis très heureuse qu'ils aient fait ce choix. Parce que j'aime le français. Au primaire, j'ai vite découvert que j'avais une affinité pour cette langue. J'aimais les conjugaisons! Bien plus que les maths!

« Plusieurs enseignants m'ont encouragée. En 6e année, Camil Hamel m'a beaucoup aidée. Et fait rire, parce qu'il était comique. C'était aussi le cas pour Katherine Lamoureux de l'école présecondaire John-Henderson. C'est important l'humour, pour aider un jeune à aimer un sujet d'école. Ça et savoir comment lancer des défis. Rendue en 11e et 12e années, à l'institut collégial Miles-Macdonnell, Ingrid Riesen m'a encouragée à approfondir la qualité de mon français. Elle constatait que j'avais des habiletés et voulait que je donne mon plein potentiel. Elle pouvait être exigeante, mais j'aimais ça.


photo : Daniel Bahuaud

Michelle Keller : « Au Canada, on devrait parler au moins deux langues. Trois ou quatre si on peut avoir l'occasion de le faire. »

« C'est Mme Riesen qui m'a aussi invitée à prendre contact avec la culture francophone à l'extérieur de l'école. Elle avait mis sur pied un club culturel et on a assisté à une pièce au Cercle Molière. Ma découverte de la francophonie à l'extérieur des stricts cadres scolaires s'est fait plutôt tard dans mon cheminement. »

Ce contact, Michelle Keller a continué à le développer. Pour son mémoire de maîtrise, la doctorante a étudié *La perception des anglophones, des francophones et des Métis dans* La Liberté *et le* St. Boniface Courier / Le Courrier de Saint-Boniface, *de 1970 à 1974.*

EN TOILE DE FOND DES ÉTATS GÉNÉRAUX

MULTIPLES FRANCO-RÉALITÉS

« À l'époque, la Société franco-manitobaine avait déjà lancé son projet d'agrandir l'espace francophone. On parlait d'inclusion, mais je me sentais frustrée parce que je ne sentais pas que j'appartenais à la communauté francophone. Je me demandais pourquoi c'était le cas. D'où cette recherche.

« J'ai constaté que les progrès sont lents. Ils ne se font pas du jour au lendemain. L'inclusion et l'ouverture préconisée de nos jours ont pris du temps à se développer. J'ai entre autres étudié la perception des anglophones, des francophones et des Métis lors du Festival du Voyageur durant ses cinq premières années. À ma surprise, j'étais étonnée qu'on ne parlait pas beaucoup des Métis comme faisant partie de la francophonie. Après tout, il s'agit du Festival du Voyageur! On parlait à peine des anglophones qui ont visité le Festival. L'accent était placé, du moins dans les espaces médiatiques, sur les Canadiens français. Et même ces derniers ont tourné leur regard vers les Québécois. Par exemple, plusieurs articles ont été publiés sur une délégation de Maskinongé qui a visité le Festival. »

Insécurité? Complexe d'infériorité francophone? « Je ne le sais pas. Certainement, ça dit quelque chose sur l'image qu'avaient les Canadiens français d'eux-mêmes. Même aujourd'hui, je croise parfois des francophones de souche qui se découragent. Ils ne voient pas forcément un avenir pour le français. C'est une situation compliquée. Mais je suis plus optimiste. Je ne suis pas au bout de mes recherches pour ma thèse de doctorat. J'examine le phénomène de la refrancisation, c'est-à-dire comment une personne ayant perdu la langue peut la réapprendre et la réintégrer dans sa vie. Dès les années 1930, dans *La Liberté*, *Le Patriote de l'Ouest* et des journaux québécois, on traite de la question. On cherchait à voir à l'essor du français, qui avait reculé en prestige. Et ce depuis la Conquête. »

Michelle Keller s'estime « très engagée par les États généraux ». En novembre 2014, elle a assisté à leur lancement. Elle a aussi tenu à participer aux discussions sur la jeunesse francophone organisées en octobre 2014 par le Conseil jeunesse provincial. Et en mars 2015, elle a co-organisé, avec le professeur Dominique Laporte, un café citoyen bilingue à l'Université du Manitoba.

« C'est important de voir d'où l'on vient, où nous sommes et ce que nous voulons, collectivement, pour notre avenir. À mon avis, l'essor futur du français ne sera pas uniquement déterminé par les francophones de souche, ou encore les francophiles ou les nouveaux arrivants, mais par ceux qui ont un attachement au français, au bilinguisme et même au multilinguisme.

« À un moment de ma vie, j'éprouvais un désir très vif d'appartenir à "la communauté francophone". C'est parce que je ne me connaissais pas assez bien. Au fil des années, j'ai compris que mon amour du français n'enlève rien de la fierté que j'ai pour mes racines polonaises, ou ma capacité de parler l'anglais et le polonais. Le français fait partie intégrale de mon identité. Et si un jour je venais à avoir des enfants, je voudrais qu'ils l'apprennent. Mais au Canada, on devrait parler au moins deux langues. Trois ou quatre si on peut avoir l'occasion de le faire.

« En 2014, lors des discussions organisées par le CJP, Claude Forest, un des présentateurs, a souligné ce point. Il nous a rappelé qu'on est tous métissés et qu'on parle au moins deux langues. Linguistiquement, c'est certainement le cas des bilingues au Manitoba. Doit-on même parler de francophones? Ce n'est évidemment pas mauvais de s'identifier comme francophone, mais j'aime le principe du au moins deux. Il nous rappelle qu'on est tous, avant tout, des humains. Avec nos identités et nos langues. Avec ce principe, j'espère qu'on pourra inclure tout le monde. Et qu'on pourrait accueillir et intégrer plus facilement les nouveaux arrivants. En apprenant les deux langues du Canada, ils pourront conserver leur langue ou leur identité. »

Étudier pour se comprendre

Michelle Keller est chargée de cours et doctorante à l'Université du Manitoba, au département de français, d'espagnol et d'italien. Le titre provisoire de sa recherche en cours est *La refrancisation des jeunes au Manitoba par des journaux et des associations culturelles, de 1933 à 1967*.

Elle a complété sa maîtrise en lettres (études journalistiques francophones) en 2013. Elle est récipiendaire du Prix Joan Kennett pour la rédaction de thèses de l'Université du Manitoba, pour son mémoire *La perception des anglophones, des francophones et des Métis dans* **La Liberté** *et le* **St. Boniface Courier / Le Courrier de Saint-Boniface**, *de 1970 à 1974*.

Engagée dans la vie culturelle francophone, Michelle Keller avait co-organisé le café citoyen bilingue du département de français, d'espagnol et d'italien de l'Université du Manitoba, tenu en 2015. Elle siège au conseil d'administration de la Société historique de Saint-Boniface depuis 2014. Membre du Club Toastmasters Francs-Parleurs à Saint-Boniface, elle a été vice-présidente au recrutement (2011-2012). En 2010, elle a été déléguée manitobaine au Forum jeunesse pancanadien de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, qui avait lieu à Vancouver.



Ville de Winnipeg
Service des travaux publics

AVIS PUBLIC PROGRAMME D'APPLICATION D'INSECTICIDES DE 2016

Nous vous informons par les présentes que la Direction de la lutte contre les insectes du Service des travaux publics de la Ville de Winnipeg a l'intention d'appliquer, en 2016, les programmes indiqués ci-après.

1. Lutte contre les larves de moustiques dans les eaux stagnantes dans les limites de Winnipeg et dans un rayon de 15 km au-delà de ces limites, tant sur les propriétés publiques que privées. Les dates d'application prévues s'étendront du 10 avril au 1er octobre 2016. Seront utilisés notamment les insecticides indiqués ci-après :
   - Vectobac^MD (Bacillus thuringiensis israelensis Bti)
   - Vectolex^MD (Bacillus sphaericus - Bsph)
   - Altosid^MD (méthoprène)
2. Lutte contre les moustiques adultes le long des rues ainsi que dans les ruelles, les parcs de la Ville, les terrains de golf, les cimetières et les emprises à l'intérieur des limites de la Ville. Les dates d'application prévues s'étendront du 15 mai au 1er octobre 2016. Seront utilisés notamment les insecticides indiqués ci-après :
   - Pro Malathion ULV^MD (malathion)
   - Permanone^MD (perméthrine)
   - Dragnet^MD (perméthrine)
3. Lutte contre les chenilles arpenteuses, les livrées des forêts et les morios dans les arbres appartenant à la Ville. Les dates d'application prévues s'étendront du 1er mai au 1er août 2016. Sera utilisé l'insecticide biologique appelé Foray^MD 48B (Bacillus thuringiensis var. kurstaki Btk).
4. Lutte contre le scolyte de l'orme, porteur de la maladie hollandaise de l'orme, par la pulvérisation de Pyrate^MD 480 EC (chlorpyrifos) sur les 50 cm inférieurs des ormes se trouvant tant sur les propriétés publiques que privées, et ce, à partir approximativement du 1er mai jusqu'au 22 octobre 2016.
5. Lutte contre les guêpes et les fourmis sur les propriétés publiques. Les dates d'application prévues s'étendront du 10 avril au 31 octobre 2016. Seront utilisés notamment les insecticides indiqués ci-après :
   - Pulvérisateur de mousse Konk^MD (perméthrine)
   - Destructeur anti-frelons et anti-guêpes Konk^MD (tétraméthrine/d-phénothrine)
   - Drione^MD (pyréthrine avec butoxyde de pipéronyle)
   - Pro^MD aérosol insecticide (pyréthrine avec butoxyde de pipéronyle)
6. Lutte contre divers insectes nuisibles. Les dates d'application prévues s'étendront du 10 avril au 31 octobre 2016. Seront utilisés notamment les insecticides indiqués ci-après:
   - Foray^MD (Bacillus thuringiensis var. kurstaki – Btk)
   - Sevin^MD (carbaryl)
   - Safer's Insecticidal Soap^MD (sel de potassium)
   - Pro^MD aérosol insecticide (pyréthrine avec butoxyde de pipéronyle)

Toute personne peut, dans les 15 jours suivant la publication de l'avis, faire parvenir à Conservation Manitoba et Gestion des ressources hydriques des représentations écrites au sujet du programme de lutte ou remettre par écrit au ministère leur opposition à l'utilisation de pesticides sur une propriété adjacente à la leur, à l'adresse suivante :

Conservation Manitoba et Gestion des ressources hydriques
Section des pesticides et déchets dangereux
123, rue Main, bureau 160
Winnipeg (Manitoba) R3C 1A5

Les personnes qui veulent, selon le cas :
- soit interdire au personnel de la Ville de pénétrer dans leur propriété pour y appliquer les insecticides susmentionnés,
- soit s'opposer à l'utilisation d'insecticides, à proximité de leur résidence principale, pour la lutte contre les moustiques adultes, les chenilles arpenteuses et divers autres insectes,

peuvent signifier leur refus ou leur opposition soit par écrit à la Direction de la lutte contre les insectes, 3, rue Grey, Winnipeg (Manitoba) R2L 1V2, soit par télécopieur au 311, soit par courrier électronique au 311@winnipeg.ca, soit en personne au 1539 de la rue Waverley. Ces personnes doivent inscrire leur nom, la date et l'adresse de leur résidence principale et une preuve d'occupation (permis de conduire, facture d'un service public, etc.) et indiquer à quels programmes elles s'opposent ou à qui elles veulent interdire l'accès.

Au cours d'un programme de lutte contre les moustiques adultes, des avis publics et des renseignements seront publiés tous les jours par les médias et affichés sur le site Web de la Ville à Winnipeg.ca/bugline. Les résidents et les résidentes peuvent également demander à recevoir par téléphone ou par courrier électronique, au moins huit heures avant les opérations, des avis leur indiquant dans quels secteurs de la Ville on prévoit mener la lutte contre les moustiques adultes.
- Les personnes qui désirent être informées par téléphone doivent faire parvenir leur nom, la date, l'adresse de leur résidence principale et le numéro de téléphone auquel elles veulent être informées, et ce, soit par écrit au 3, rue Grey, Winnipeg (Manitoba) R2L 1V2, soit par télécopieur au 311, soit en s'inscrivant par le truchement du site Web de la Ville de Winnipeg à winnipeg.ca/bugline.
- Les personnes qui préfèrent que l'on communique avec elles par courrier électronique plutôt que par téléphone doivent faire parvenir leur nom, la date et l'adresse de leur résidence principale par courrier électronique à 311@winnipeg.ca. Ce courriel doit être envoyé à partir de l'adresse électronique à laquelle elles désirent recevoir leur notification.

Pour assurer le traitement approprié des demandes d'exemption, l'avis écrit doit nous parvenir au moins 14 jours ouvrables avant le début du programme de lutte visé. Les inscriptions faites en personne seront traitées dans les 24 heures qui suivent. Veuillez noter que l'étendue de la zone tampon de pulvérisation varie en fonction du type de programme de lutte et du matériel de pulvérisation utilisé. Les demandes d'exemption doivent être renouvelées chaque année.

Conformément au *Règlement sur les déclarations d'incident relatif aux produits antiparasitaires* (www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/part/protect-proteger/incident/index-fra.php) de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, les incidents relatifs aux pesticides qu'utilise le Programme de lutte contre les insectes de la Ville de Winnipeg peuvent être signalés en communiquant avec cette dernière au 311.

Avis délivré par : Lester Deane, directeur du Service des travaux publics

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.
Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!

CITATION DE LA SEMAINE

Luc Favreau, 5e année, École Noël-Ritchot

« Quand j'ai commencé le football, je pensais : « Tu vois le garçon, tu le frappes de toutes tes forces. » Maintenant, je sais que quand quelqu'un frappe trop fort pour créer "l'évènement du jeu", ce qui se passe, c'est plutôt "l'accident du jeu"! »

RÉGION SUD

La physique, version concrète et amusante

Dans la classe de physique 30 S de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste (ERSJB), les élèves s'amusent bien! Le 11 janvier dernier, les élèves ont fait un concours de catapultes qu'ils avaient eux-mêmes construites par groupe de deux, de la première à la dernière pièce.

« La nôtre était en bois, raconte l'élève de 11e année, Danielle Vermette. On a regardé sur l'Internet pour trouver des idées. On avait plusieurs exigences à respecter pour le concours, notamment le poids.

« On était chanceuses avec ma partenaire. On vit toutes les deux sur des fermes, alors c'était facile pour nous de trouver des matériaux », précise-t-elle.

Si le bois était le plus populaire, certains binômes ont innové. « Un groupe a construit sa catapulte en K'NEX, une sorte de Legos », se souvient Danielle Vermette.

La catapulte en K'NEX a d'ailleurs remporté le prix de l'efficacité, c'est-à-dire de la meilleure distance obtenue par le projectile si toutes les catapultes pesaient le même poids.

Quant au prix de la meilleure distance, il est revenu de loin au duo qui avait fabriqué la seule catapulte dotée d'un trébuchet avec contrepoids. Celle-ci a projeté sa balle de golf à quelque 21,60 mètres.

L'élève de 11e année fait par ailleurs remarquer qu'« il n'y avait pas deux catapultes pareilles dans la classe ».

Même si la catapulte de Danielle Vermette et sa partenaire n'a pas gagné le concours –elle est arrivée deuxième au lancer avec une projection moyenne de 15,45 mètres –, elle n'en garde que des bons souvenirs.

« C'était vraiment *cool* de construire quelque chose de concret. On n'a pas souvent l'occasion en classe de bâtir des choses de A à Z. C'était une très bonne expérience. Et c'était intéressant de voir que pas un seul groupe n'avait fait exactement comme sur l'Internet! »

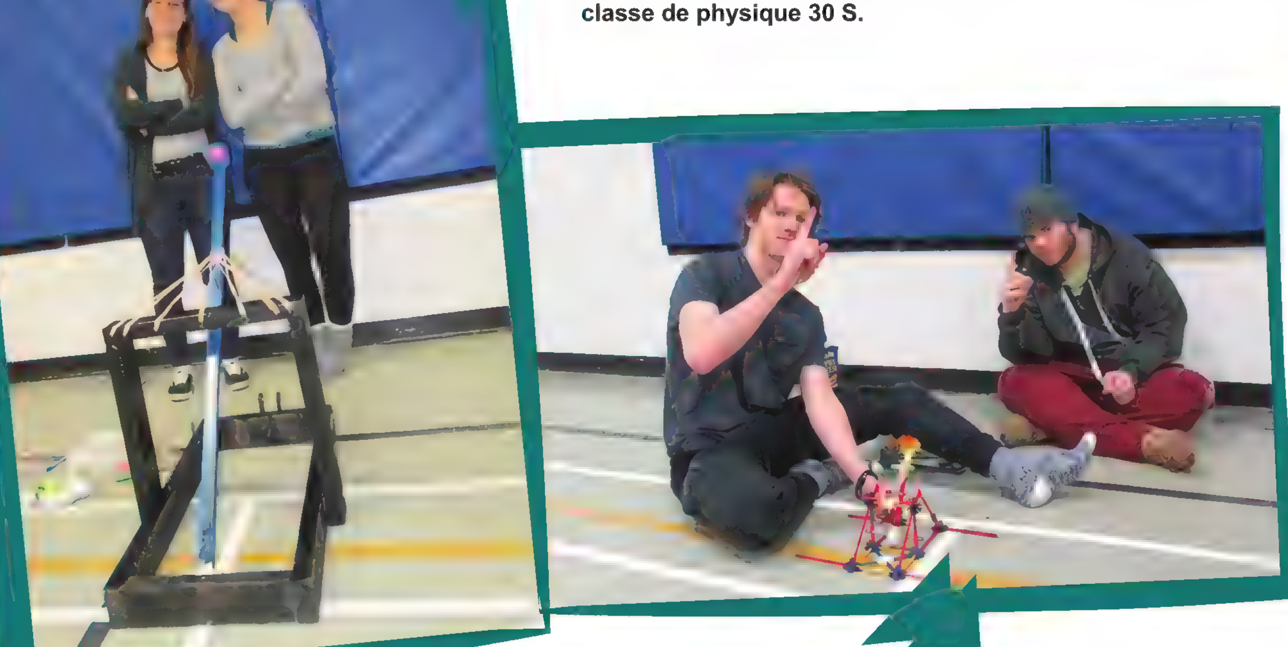


Photo : Gracieuseté École régionale Saint-Jean-Baptiste

Danielle Vermette (à gauche) et sa partenaire sont arrivées deuxièmes au lancer du concours de catapultes de leur classe de physique 30 S.

Photo : Gracieuseté École régionale Saint-Jean-Baptiste

Une catapulte construite en K'NEX. Elle a remporté le prix de l'efficacité.

Photo : Gracieuseté École régionale Saint-Jean-Baptiste

La grande gagnante du concours, la catapulte avec trébuchet, qui a projeté la balle de golf à près de 22 mètres.



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

La LISTE, tournois 9e à 12e années, **2 mars**, de 13 h à 15 h 30 à l'école La Source : écoles participantes : Collège Louis-Riel, École communautaire Réal-Bérard, ouvert au public

Championnats divisionnaires de basketball 7e et 8e années, **4 mars**

Du 7 au 9 mars, Camp de construction identitaire au Camp Red Rock pour les élèves des écoles Noël-Ritchot, Pointe-des-Chênes, Saint-Georges.

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, **le mercredi 23 mars à 19 h,** au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉS

Vendredi 11 mars, congé pour tous les élèves de la DSFM.

SOIRÉES PORTES OUVERTES

Mardi 1er mars, à 19 h, Collège Louis-Riel

Mardi 1er mars, à 19 h, Collège régional Gabrielle-Roy

Avis aux parents de la DSFM : Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à Twitter (#DSFM_ALERT).











PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



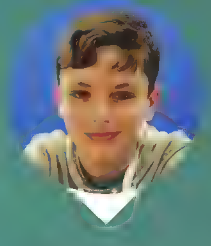
ILS EN PARLENT

ÉMISSION TV PRÉFÉRÉE



Le 6 mars prochain, ce sera la Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants, une initiative conjointe de l'UNICEF et de l'Académie internationale des Arts et Sciences de la télévision. Cette journée-là, la télévision et la radio sont les outils privilégiés pour sensibiliser les peuples à la situation des enfants dans le monde entier.

Programme spécial du 6 mars ou non, quelles sont les émissions télévisées préférées des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine?

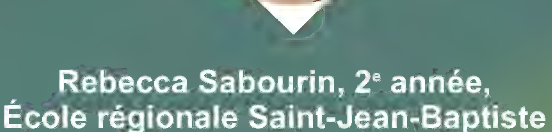


Alex Quennelle, 7e année, École Lagimodière

« J'aime l'émission de télévision ***Mythbusters***, mais je ne pense pas que tu peux la voir en français ici. Alors je dois la regarder en anglais. Si je pouvais, j'aimerais la voir en français. Ce serait intéressant. J'aime cette émission, car c'est rempli de science et de faits, et les animateurs font exploser beaucoup de choses pour les tester! »

Parker Long, 5e année, École communautaire La Voie du Nord

« J'aime regarder ***Heartland***. C'est à propos d'une fille qui aime beaucoup les chevaux. Moi aussi j'aime les chevaux! Par contre, cette série existe seulement en anglais. »



Rebecca Sabourin, 2e année, École régionale Saint-Jean-Baptiste

« Mon émission préférée c'est ***Jessie***, mais ce n'est pas en français. Ça parle d'une famille qui joue beaucoup. Jessie est la gardienne et elle s'occupe des quatre enfants. C'est très drôle! Il y a des épisodes tous les jours à la télévision. »

RÉGION URBAINE

Quand le jeu fait mal, ce n'est plus du jeu

Jouer sans se blesser ni faire mal aux autres, c'est le message qu'ont reçu les élèves de 4e et 5e années de l'école Noël-Ritchot le 16 février dernier, de vive voix de deux joueurs de football des Bisons du Manitoba, Jayden McKoy et Christian Krause.

Ce message de sécurité dans le jeu a particulièrement résonné dans les esprits de Luc Favreau, qui est en 5e année, et Makéo Regnier-Brown et Cédric Pelletier, qui sont en 4e année, eux-mêmes joueurs de football.

« Beaucoup pensent qu'avec leur casque, personne ne peut leur faire mal. Mais s'ils tombent, ils peuvent se casser le cou et être paralysés, ou se briser les os, ou avoir une commotion cérébrale, prévient Makéo Regnier-Brown. Ça peut même être fatal. »

Le risque de se faire mal existe, autant que celui de faire mal aux autres. « Une fois, dans un de mes jeux de football, un joueur pensait qu'il pouvait tout faire, car il avait un casque géant. Mil m'a fait mal, se souvient Makéo. J'ai presque brisé un de mes os! »

Cédric Pelletier précise qu'« à l'école, il y a eu beaucoup d'incidents à cause de nos jeux. Alors c'était important pour nous de parler de comment tacler sans faire mal ».

Luc Favreau a bien compris la leçon. « Maintenant, je frappe différemment, assure-t-il. Quand j'ai commencé le football, je pensais : « Tu vois le garçon, tu le frappes de toutes tes forces. » Maintenant, je sais que quand quelqu'un frappe trop fort pour créer "l'évènement du jeu", ce qui se passe, c'est plutôt "l'accident du jeu"! »

« Au football, on frappe pour avoir du fun et faire avancer le jeu, pas pour tuer quelqu'un et arrêter le jeu, résume Cédric Pelletier. C'est plus amusant de jouer sécurité. »

Si le football était au centre de la conversation, d'autres sports comme le soccer, très populaires chez les jeunes, ont aussi été évoqués par les Bisons.



photo : Camille Harper-Séguy

De gauche à droite : Luc Favreau, Makéo Regnier-Brown et Cédric Pelletier ont changé leur façon de jouer au football après avoir rencontré les Bisons du Manitoba.



photo : Gracieuseté Suzanne Lepage

La sécurité au jeu est un sujet important pour tous, c'est pourquoi toute la classe de 4e année de Suzanne Lepage, ainsi que celle de 5e année, était là pour écouter les joueurs des Bisons du Manitoba.



PLURI-ELLES (MANITOBA) INC.
ET LE COLLÈGE LOUIS-RIEL
INVITENT LA COMMUNAUTÉ
À LA CONFÉRENCE DONNÉE
PAR PIERRE LAVOIE

LE 15 MARS 2016

à partir de 18 h 30
Conférence à 19 h
Centre Notre-Dame
271, avenue de la Cathédrale
Entrée gratuite

Venez en grand nombre!



PIERRE LAVOIE



ATHLÈTE, MOTIVATEUR ET CONFÉRENCIER

Fondateur du Grand défi Pierre Lavoie, le conférencier abordera l'importance de montrer de la persévérance, de la motivation et du respect pour autrui afin d'atteindre ses objectifs.

www.fondationgdpl.com

INFORMATION : 204 233-1735

Cette conférence est rendue possible grâce à l'appui de :



Public Health Agency of Canada
Agence de la santé publique du Canada

ÉCONOMIE

LA CULTURE DU BÉNÉVOLAT

UNE CONTRIBUTION DE 50 MILLIARDS $

La part indispensable des bénévoles

Il y a une certaine tendance à voir les bénévoles comme de simples auxiliaires, des travailleurs supplémentaires, des gens qui, dans leur temps libre, viennent prêter un peu main forte. Une erreur d'appréciation assez facile à corriger.

Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca

Karen San Filippo, la coordonnatrice des bénévoles au Festival du Voyageur, est sans équivoque : « Pas de bénévoles, pas de Festival du Voyageur. *No way.* C'est eux qui bâtissent le Festival. On parle de 300 bénévoles qui donnent chacun au moins neuf heures de travail par Festival, et ça fait plus de 2 500 heures. Comme la plupart des festivals, nous sommes un organisme à but non lucratif, et nous ne pouvons pas payer des gens pour faire tout ce qu'ils font. Sans eux, ce serait impossible. »

Même son de cloche chez Aline Fréchette, qui coordonne les programmes d'éducation au Musée des beaux-arts de Winnipeg. « Sans nos guides bénévoles, nous ne pourrions jamais avoir assez de guides pour garder les prix bas. Et nous ne pourrions pas accueillir autant de groupes scolaires qu'on en accueille actuellement. »



Archives La Liberté

Michelle Gervais, directrice générale de Tourisme Riel a pleine conscience de la part insdispensable des bénévoles dans l'économie manitobaine.

Michelle Gervais, directrice générale de Tourisme Riel, renchérit : « S'il n'y avait pas de bénévoles, nous n'aurions pas de Fête du Canada à Saint-Boniface, pas de Festival du Voyageur et pas de musées. »

Autant de témoignages qui vont dans le sens de l'économiste de la Banque TD, Brian DePratto. L'auteur du rapport *The impact of volunteerism and charitable giving*, résume : « Les bénévoles représentent la colonne vertébrale du secteur sans but lucratif. »

Bien qu'il puisse sembler contre-intuitif de mettre une valeur en dollars le temps que ces travailleurs donnent gratuitement, le poids économique du bénévolat est significatif, tant pour les organismes qui font appel à leur participation, que pour les bénévoles eux-mêmes et pour l'économie canadienne au sens large. Selon un autre rapport de la Banque TD, *An economist's case for volunteering*, 13,3 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus - soit plus de 45 % de la population adulte du pays - ont fait du bénévolat en 2010. Ils ont accumulé 2,1 milliards d'heures de travail, ce qui équivaut, selon le rapport, à un peu plus d'un million d'emplois à temps plein.

Les économistes Sonya Gulati et Craig Alexander, qui ont rédigé le rapport, concluent que si toutes les heures de bénévolat étaient compensées au salaire moyen (24 $/heure), des organismes sans but lucratif dépenseraient 50 milliards $ de plus — un montant qui est presque égal à la taille de l'économie du Manitoba, ou à la valeur du Canadien National.

Il y a aussi des avantages économiques plus difficiles à quantifier, comme les opportunités d'emploi additionnelles qui s'ouvrent à une personne qui perfectionne ses compétences linguistiques ou technologiques, ou qui renforce son réseau professionnel en faisant du bénévolat.

Les auteurs poursuivent : « Une personne peut se servir de l'occasion pour développer ou améliorer ses compétences professionnelles, ou essayer un travail dans un nouveau domaine avant de se payer des formations coûteuses. La transition vers le marché du travail est ainsi facilitée. Le bénévolat améliore aussi la cohésion sociale, ce qui aide à l'intégration de nouveaux arrivants et des personnes à bas revenu. »

Brian DePratto de la Banque TD avance que des demandeurs d'emplois qui font du bénévolat ont 27 % plus de chances de décrocher un emploi que ceux qui n'en font pas.

L'économiste soutient : « Le bénévolat est souvent ignoré dans les calculs d'activité économique. Mais si on veut parler de l'économie et du marché du travail, il faut parler du bénévolat. Même si ces gens ne reçoivent pas de salaire, leur travail contribue à l'économie et à la société. Dans un sens, c'est un travail comme un autre, ou les gens investissent leur temps et produisent des biens. Sauf que les biens dans ces cas-là sont souvent sociaux plutôt que matériaux. »


ARTISTA HOMES
GAGNEZ une Ferrari ou un condo d'une valeur de plus de 300 000 $ ou 250 000 $ en argent
SUPER grand prix option 1 d'une valeur de plus de 1 225 000 $ ou 1 000 000 $ en argent
50/50 PLUS
JUSQU'À 1,2 MILLION DE $!
Le gagnant prend la moitié!
Ferrari California T
ACHETEZ EN LIGNE
StBMegaMillionChoices.ca
BILLETS 1 pour 100 $ | 3 pour 250 $ | 7 pour 500 $
* 50/50 PLUS MC 1 pour 10 $ | 6 pour 25 $ | 20 pour 50 $
* BILLETS BIG SCORE PLUS MC 1 pour 20 $ | 4 pour 40 $
* Les billets doivent être commandés en même temps que vos billets de loterie Options MegaMillion 2016.
COMPOSEZ LE 204-256-7203
SANS FRAIS 1-855-256-7203
BILLETS EN PERSONNE À
Centre Saint-Vital LONDON DRUGS
Food Store CO-OP Red River
EN APPUI À Hôpital St-Boniface Hospital FONDATION · FOUNDATION
N° de licence LGA1517RF / Pour les règlements complets, visitez : StBMegaMillionChoices.ca. En cas de divergence entre les règlements et la publicité, les règlements officiels de la loterie MegaMillion 2016 s'appliqueront sans exception.

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



Centre de pastorale de l'archidiocèse de Saint-Boniface

OUVERTURE DE POSTE

Secrétaire/Réceptionniste administratif(ive) bilingue

Poste à temps plein, temporaire (une année)

La personne recherchée a pour fonction principale de procurer le soutien administratif au directeur du Centre, de gérer le Centre diocésain de ressources et d'assurer le fonctionnement quotidien du Centre de pastorale.

Le/la candidat(e) doit avoir :

- une bonne maîtrise de la langue française et anglaise (parlée et écrite);
- de bonnes connaissances en informatique, surtout Microsoft Office Suite (Word, Outlook, Excel, PowerPoint et Publisher);
- une bonne connaissance en administration de bureau et en travail de secrétariat;
- de la motivation et la capacité de gérer plusieurs projets à la fois;
- de la diligence, de la souplesse et de l'efficacité dans son travail;
- une ouverture à travailler dans un milieu collaboratif et dans un environnement bilingue.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Agata Johns
secretariat@archsaintboniface.ca

Archidiocèse de Saint-Boniface
622, avenue Taché
Saint-Boniface, Winnipeg (MB)
R2H 2B4
Téléphone : 204-594-0271

Date limite pour soumettre les candidatures : le 31 mars 2016



Chef cuisinier — Réf. : CHEF_WNPG_2016

Basé à notre gare de Winnipeg

Travaillez en tant que chef cuisinier certifié « Sceau rouge » à bord des trains !

8 POSTES SAISONNIERS, d'avril/mai à octobre 2016
avec possibilité de rappel pour l'année suivante.

11,25 $ de l'heure (durant la formation)
26,49 $ de l'heure (à l'entrée en poste)

Vous rendrez l'expérience de nos passagers des plus appétissantes sur les trajets Winnipeg-Toronto ou Winnipeg-Vancouver :

- planifier et diriger les activités liées à la préparation et à la cuisson des aliments;
- apprêter des repas et des mets spécialisés;
- adapter des plats pour les clients souffrant d'allergies ou d'intolérances alimentaires;
- assurer la qualité des aliments et le contrôle des portions;
- commander les aliments et les fournitures de cuisine;
- superviser un employé de cuisine, s'il y a lieu.

VIA Rail Canada est également à la recherche d'**agents au service à bord des trains** et de **préposés de gare**.

Tous les détails sur notre site carrières.

Montez à bord ! **carrieres.viarail.ca**



La Division scolaire de la Rivière Seine recrute actuellement un ou une

enseignant ou enseignante de musique/d'harmonie

pour travailler à l'École St. Norbert Immersion, située à Winnipeg, au Manitoba. Il s'agit d'un poste à 0,8 de durée déterminée (du 6 septembre 2016 au 20 janvier 2017 ou jusqu'au retour de la personne qui occupe le poste et qui se fait remplacer).

Veuillez vous rendre à
www.srsd.mb.ca
pour obtenir davantage d'information sur cette possibilité et toute autre offre d'emploi que nous avons actuellement.

La Division scolaire de la Rivière Seine accueille la diversité dans son milieu de travail et encourage toutes les personnes qualifiées, y compris les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités raciales, à poser leur candidature.



OFFRE D'EMPLOI
COORDONNATEUR/ COORDONNATRICE DES BÉNÉVOLES
(poste à temps plein)

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) est à la recherche d'un(e) candidat/candidate dynamique, autonome et créatif/créative pour occuper le poste de coordonnateur/coordonnatrice des bénévoles.

Relevant du coordonnateur de l'intégration de la jeunesse, le ou la titulaire du poste fait la promotion de l'offre de service en matière d'éducation économique du CDEM et de ses partenaires auprès des écoles francophones d'immersion du Manitoba et assure le recrutement, la formation et la gestion des bénévoles pour la livraison de programmes aux étudiants.

Bilingue, tant à l'oral qu'à l'écrit, le candidat ou la candidate idéal/idéale aura comme principales tâches de :

- recruter, accueillir, évaluer, orienter et intégrer les nouveaux bénévoles;
- analyser les besoins de formation, préparer un calendrier de formation et en assurer sa réalisation;
- préparer et animer les activités de reconnaissance des bénévoles;
- recevoir les demandes de service des enseignants;
- harmoniser le calendrier de livraison de programmes par rapport à la disponibilité des bénévoles et les demandes de programmes des enseignants;
- effectuer des évaluations et rédiger divers rapports en lien avec ces activités;
- participer aux activités du secteur jeunesse du CDEM et représenter l'organisme auprès de la population, des collaborateurs et des partenaires du milieu;
- contribuer aux processus de planification du secteur jeunesse du CDEM;
- effectuer toute autre tâche raisonnable à la demande du coordonnateur de l'intégration de la jeunesse.

Compétences recherchées :

- diplômé au niveau postsecondaire dans le domaine de gestion de bénévolat, de ressources humaines ou en relations publiques ou expérience connexe;
- de l'expérience dans le domaine de développement économique ou communautaire du bénévolat et /ou dans le secteur sans but lucratif;
- maîtrise du français et l'anglais, oral et écrit;
- habiletés démontrées en travail indépendant et d'équipe;
- forte capacité d'organisation et d'analyse, autonomie et un bon sens du détail;
- aptitudes à travailler dans un environnement informatique;
- posséder un permis de conduire valide du Manitoba et une voiture.

Entrée en fonctions : le 4 avril 2016.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier de candidature **au plus tard le 20 mars 2016**. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Par courriel : jlaroche@cdem.com

Par la poste :
indiquer « confidentiel » sur une enveloppe à l'attention de
Madame Joanne Laroche, assistante de direction,
Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba,
200-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9







À VOTRE SERVICE

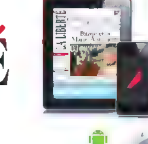
SERVICES

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

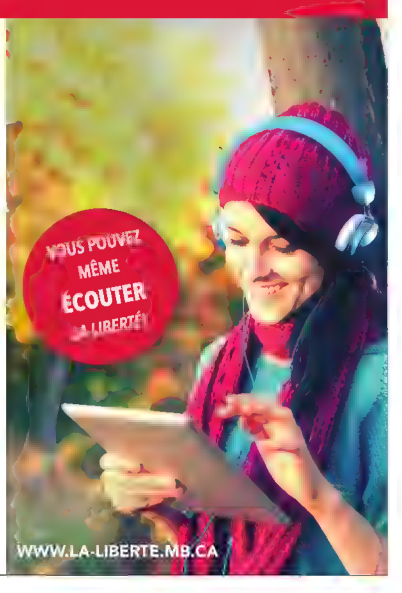






- Chaque mercredi votre journal numérique.
- Accédez au journal partout lors de vos déplacements.
- Accès illimité aux journaux et suppléments publiés au cours des 30 derniers jours.
- NOUVEAU : l'intégrale de votre journal en couleur.

100 % NUMÉRIQUE
100 % COULEUR



AVOCATS-NOTAIRES

ABONNEZ-VOUS À



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ______________________ Expiration : ________

❒ MasterCard : ______________________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



CULTUREL

LE CERCLE MOLIÈRE À LA IBSEN

Le dramaturge Rhéal Cenerini s'est mis dans l'esprit de son aîné norvégien Ibsen pour proposer une pièce de théâtre qui met en jeu les tensions impitoyables qui naissent lorsque la morale est ébranlée par les pressions de l'argent.

B3

COMMUNAUTAIRE

LE FESTIVAL REMET DEUX CAPOTS

Deux capots honorifiques ont été offerts cette année par le Festival du Voyageur. Les personnes qui ont obtenu ce grand honneur sont Gérard Curé et Paul Desrosiers, deux hommes engagés qui ont déjà beaucoup donné au monde francophone.

B7

CULTUREL



SUR WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

UNE PREMIÈRE MUSICALE POUR GUY MICHAUD

Du bonbon pour mélomanes

La Société de guitare classique de Winnipeg présentera la première manitobaine des *Trois chansons canadiennes* pour mezzo-soprano et guitare, du compositeur et guitariste Guy Michaud. (1) Témoignage sur les défis d'harmoniser paroles et musique.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

À chaque compositeur ses défis. Pour Guy Michaud, « le plus difficile, quand on compose des chansons, c'est les choix des textes .

« J'ai toujours eu une certaine facilité pour trouver des airs. Surtout les mélodies plaisantes, mais assez complexes pour retenir l'attention des oreilles fines. Alors quand j'ai composé les *Trois chansons canadiennes* en 1995, pendant ma maîtrise en Interprétation avancée à l'Université de Concordia, à Montréal, j'ai passé des semaines à chercher des textes. Je voulais des poèmes qui me toucheraient. Et qui me fourniraient l'inspiration nécessaire pour composer quelque chose de bien tout en respectant les exigences techniques de mon programme d'études.

« Idéalement, il faut des textes dépouillés qui permettent au compositeur d'y ajouter sa propre invention. Plus un poème est complexe, plus il est difficile de le mettre en musique. »

Le guitariste, en bout de ligne, a choisi ***Indian Summer*** de Wilfrid Campbell, ***Autumn*** de Louis Dudek et ***Neige et nostalgie*** de Simone Routier. « *Indian Summer* est un texte très aéré. J'ai composé une mélodie très simple, presque traditionnelle, pour évoquer les émotions du poème. C'est une ballade aux harmonies familières. »



photo : Daniel Bahuaud

Guy Michaud : « Plus un poème est complexe, plus il est difficile de le mettre en musique. »

En évoquant le souvenir de la patrie regrettée et quittée depuis longtemps, *Neige et nostalgie* a su rejoindre le Franco-Manitobain, qui a passé deux ans au Québec. « J'avais un peu le mal du pays. Le Manitoba me manquait. Surtout en cette année du référendum sur l'indépendance du Québec! Et ce poème du 19e siècle, qui rappelle la chanson ***Un Canadien errant*** m'a beaucoup ému. »

Sur le plan musical, *Neige et nostalgie* déploie une mélodie sinueuse, accompagnée d'accords complexes. « La pièce est bien plus moderne. Comme l'est *Autumn*, qui présente une musique chromatique et deux rythmes différents, présentés simultanément. »

Guy Michaud est heureux que le public puisse entendre ses trois chansons. « Le plus grand plaisir du concert sera d'entendre l'interprétation qu'en feront la mezzo-soprano Rosemarie van der Hooft et le guitariste Kurt Tittlemeier. Ce sont d'excellents musiciens. Parce que même si on a composé une pièce, c'est l'interprétation qui lui donne vie. Chaque nouvelle interprétation est en soi une création. En jouant les chansons à leur façon, Rosemarie et Kurt les réinventeront. »

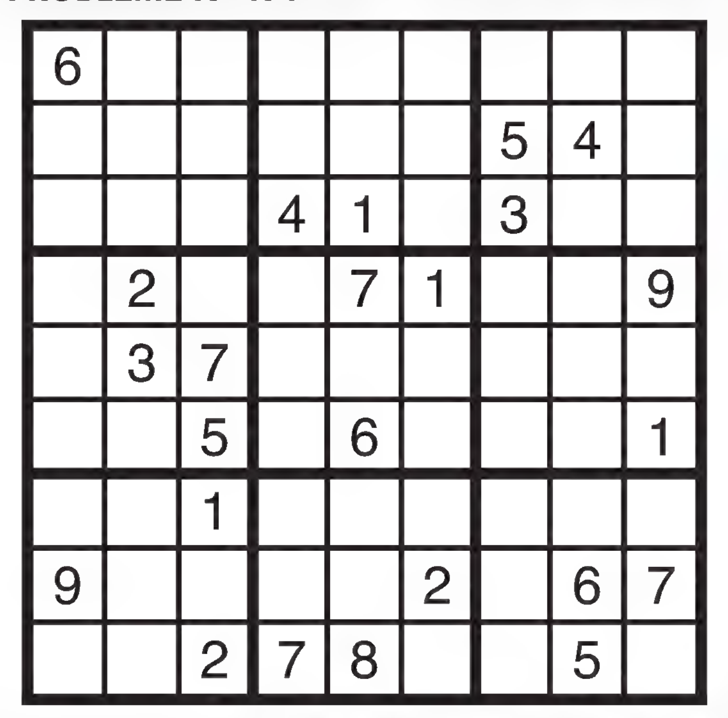
D'autres compositions manitobaines seront au programme, ainsi que des pièces de Jean-Sébastien Bach et du célèbre compositeur brésilien Hector Villa-Lobos. Guy Michaud développe : « On aura droit à des compositions du Manitobain Jordon Laidlaw, qui les jouera à la guitare. Le guitariste Evan Giroux exécutera le superbe ***Sons de Carrilhoes (Sons des carillons)*** de João Pernambuco. Et j'ai hâte d'entendre l'Aria Bachianas Brazilera numéro 5 de Villa-Lobos. Rosemarie van der Hooft chantera, accompagnée de Kurt Tittlemeier à la guitare, d'un violoncelle et d'un alto. Pour les mélomanes, ça sera du bonbon! »

(1) Le concert, qui se déroule dans le cadre de la série Frets Alive de la Société de guitare classique de Winnipeg (SGCW), aura lieu à 20 h le 5 mars à la Salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg, située au 515, avenue Portage. Billets : 20 $ ou 15 $ pour étudiants et membres de la SGCW.

Retrouvez notre vidéo sur www.la-liberte.mb.ca.

Sudoku

PROBLÈME N° 494



6								
						5	4	
			4	1		3		
	2			7	1			9
	3	7						
		5		6				1
		1						
9					2		6	7
		2	7	8			5	

RÉPONSE DU N° 493

6	3	8	1	5	4	2	7	9
7	4	9	6	2	8	1	5	3
1	5	2	7	3	9	6	8	4
9	2	5	4	8	3	7	1	6
3	1	7	5	6	2	4	9	8
4	8	6	9	7	1	3	2	5
8	7	1	3	4	5	9	6	2
5	6	4	2	9	7	8	3	1
2	9	3	8	1	6	5	4	7

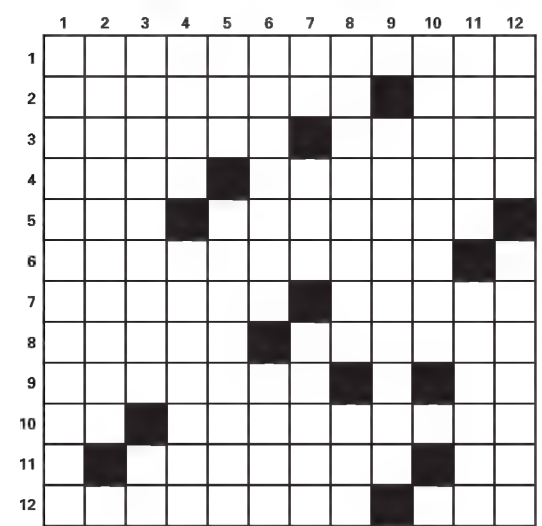
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 863



HORIZONTALEMENT

1- Chacun des quatre mamelons situés sur la face dorsale chez les mammifères.
2- Qui font preuve de politesse raffinée. – Mamelle de la brebis.
3- Sans vigueur (pl.). – Qui rend service.
4- Argile (pl.). – Mettre les rênes à un cheval.
5- Dans ce pays. – Petites pluies très fines.
6- Réprimeraient.
7- Inflammations des oreilles. – Rétroviseur.
8- Dans les Deux-Sèvres. – Entrelacement de vaisseaux sanguins.
9- Absence d'être. – Personnel.
10- Période de temps. – Qui provoque le dégoût moral.
11- Prénom féminin. – C'est-à-dire.
12- Gauche, maladroite. – Avant les autres.

VERTICALEMENT

1- Épargne à court terme gérée par l'appareil bancaire et rapidement transformable en monnaie.
2- Réaction inflammatoire de la peau, accompagnée d'une sensation de brûlure.
3- Annulation, abrogation. – Alice Pronovost.
4- Préposition. – Est le premier à subir un inconvénient.
5- Ait une expression gaie. – Rayant, striant.
6- Fis entrer. – Se précipiter en masse sur quelqu'un (se).
7- Personnel. – Constitué un danger. – Cadavre.
8- Personne qui prête à un taux d'intérêt excessif. – Saison.
9- Affluent de l'Ohio.
10- Petit clavecin.
11- Bords des assiettes. – Format de papier.
12- Affaiblir. – Bien proportionnées, en parlant des femmes.

RÉPONSES DU N° 862



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	S	T	I	N	A	T	A	I	R	E
2	E	M	E	R	G	E	A	I	T	■	E	V
3	V	I	V	A	N	T	■	M	O	T	T	E
4	E	L	E	V	E	■	G	O	U	R	I	N
5	R	I	R	E	■	N	A	N	T	I	A	T
6	G	E	A	S	T	E	R	S	■	A	I	R
7	O	N	C	T	I	O	N	■	V	I	R	A
8	N	N	■	I	M	M	E	R	I	T	E	S
9	D	E	C	R	I	E	R	A	S	■	S	S
10	A	■	L	A	N	N	I	L	I	S	■	E
11	G	A	I	■	G	I	N	E	T	T	E	■
12	E	C	O	S	S	E	■	R	E	E	L	S

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Nom d'un vilebrequin! Hier, je crois bien avoir commis la pire gaffe de toute ma vie! Mes parents nous avaient invités à souper, Cybèle et moi, pour célébrer l'annonce de nos fiançailles. Un grand nombre de mes oncles, tantes, cousines et cousins étaient également présents. Ma chère mère s'était donné un mal fou pour préparer un repas gastronomique en notre honneur. Le vin coulait à flot, le ton était à la bonne humeur et la soirée se serait terminée en beauté si je n'avais pas dit, en goûtant au gâteau aux amandes : « Il est bon ton gâteau, maman, mais il est un peu lourd. Tu devrais demander la recette de Cybèle. C'est vrai qu'il est bon, ton gâteau aux amandes, hein, chérie? » Sacré nom d'une truelle de Sainte-Égoïne d'éclisse de bois! Si la saison avait été aux mouches, on les aurait entendues voler... La pauvre Édith a disparu dans sa chambre tandis que ma douce promise me traitait de noms dont je ne connaissais même pas l'existence. Apparemment, je venais de transgresser la première règle de bienséance pour un fils en couple : ne jamais, au grand jamais, comparer la cuisine de sa mère à celle de sa conjointe. Pour ajouter à mon embarras, ma tante Edwina a déclaré :

Franchement Eddy, tu nécessiterais des cours de bienséance! Ta mère est tout à fait justifiée d'avoir de la peine.

La remontrance de ma tante est-elle aussi claire dans sa forme que dans son fond? Voyez la réponse à la page B5.

Voilà, c'est tout, bonne semaine. Et si, comme moi, vous avez critiqué le gâteau de votre mère, préparez-vous à faire « amande » honorable.

Eddy Moidon

CITATIONS ET INCITATIONS À LA COMPASSION

France Adams

« La meilleure façon de dire merci à quelqu'un, c'est de poser le même geste de générosité envers une autre personne. »

- Moïse Muhindo

« Pour avoir la paix, il faut aller au-delà de nos différences. »

- Ismaël Koussé

Retrouvez France Adams sur les ondes de CKSB (88,1 FM), lundi matin 7 mars vers 8 h 35 en conversation avec Martine Bordeleau.

LA SATIRE D'IBSEN À LA MANITOBAINE

Des tensions faites pour le théâtre

Faut-il toujours choisir entre loyauté et intégrité? Entre intérêts économiques et santé publique? Comment conjuguer moralité et pragmatisme? Ces questions morales délicates sont posées dans *L'Ennemi du peuple*, la dernière pièce de la 90e saison du Cercle Molière.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour Rhéal Cenerini, adapter *En folkfiende (L'Ennemi du peuple)* (1) du célèbre dramaturge norvégien Henrik Ibsen s'imposait :

« Quand Geneviève Pelletier, la directrice artistique du Cercle Molière, m'a proposé de faire une adaptation de cette pièce de 1882, j'ai tout de suite dit "oui". En grande partie à cause des parallèles à établir entre les torts qu'Ibsen dénonce et ceux qui corrompent notre société actuelle.

« Plus les puissants craignent l'effondrement, plus la menace se fait sentir à proximité d'eux, plus ils se montrent impitoyables envers ceux qui les bravent. C'est un penchant qui sait se manifester aussi bien au Canada aujourd'hui qu'à la fin du 19e siècle en Norvège. »

Dans *L'Ennemi du peuple*, version Cenerini, une contamination alimentaire vient ternir la réputation du ministre de l'Agriculture. La crise devient plus difficile à gérer lorsque son frère, un professeur en sciences alimentaires, dénonce les politiques du gouvernement.

« Le choc entre la vérité scientifique et la nécessité économique était déjà dans la pièce d'Ibsen, rappelle Rhéal Cenerini. Mais au lieu de parler d'une contamination de bains thermiques, je présente des réalités plus près des Canadiens, surtout ceux de l'Ouest. »

Et peut-être aussi plus près du vécu du dramaturge qui, après tout, a été agent de communications à la Commission canadienne du blé?



photo : Daniel Bahuaud

Les comédiens Daouda Dembélé, Eric Plamondon, Lynne Connelly et Shane Barnabé, avec la metteure en scène, Geneviève Pelletier (deuxième de la droite).

« Je ne me suis pas inspiré de tensions dans ma propre carrière. Mais je me suis servi de l'agriculture pour aborder la question des besoins publics face aux intérêts économiques. De plus en plus, que ce soit dans nos universités, l'agro-alimentaire, le secteur du transport et j'en passe, les instances publiques réduisent leur indépendance au secteur privé, au détriment des intérêts publics. Les gouvernements sabrent dans leurs budgets et préconisent un apport du secteur privé. La situation crée des conflits. »

Geneviève Pelletier, qui signe la mise en scène de *L'Ennemi du peuple*, retrouve « un parallèle entre la situation décrite dans la pièce et les tensions qui existent dans le domaine culturel, qui dépend beaucoup de la donne publique. C'est un des attraits de *L'Ennemi du peuple*. De plus, la pièce se veut une critique acerbe des médias qui, en se préoccupant presque exclusivement du moment présent, cèdent au sensationnalisme.

« C'est une situation qui se prête bien au théâtre. On peut étaler les enjeux et faire réfléchir le public. Aussi, on peut le faire de manière divertissante. Les situations dans la pièce sont dramatiques, voire même tragiques. Des gens meurent parce qu'il y a eu un relâchement du regard critique que doit poser le gouvernement lorsqu'il inspecte les entreprises privées. Malgré ça, *L'Ennemi du peuple* frôle la comédie. C'est une satire. On pose un regard irrévérencieux sur les positions et les représentations biaisées des gouvernements et des médias, et leur impact sur les gens.

« C'est pourquoi j'ai utilisé au maximum l'espace du théâtre du Cercle Molière, pour donner l'impression qu'on assiste à un grand spectacle. Les décors ont une certaine grandiosité. Il y a un grand escalier central, et le plancher est un damier. L'exagération se fera sentir aussi dans la musique, dans les costumes et d'autres éléments de la mise en scène.

« J'espère que le tout sera juste un peu *too much*, et qu'on comprendra qu'on est vraiment dans la satire. »

(1) *L'Ennemi du peuple* sera présenté à partir du 3 et jusqu'au 19 mars au théâtre du Cercle Molière, 340, boulevard Provencher. Renseignements et billets : 204 233-8053 ou au www.cerclemoliere.com

PUBLI-REPORTAGE

Fenêtres ouvertes sur Saint-Jean-Baptiste



« C'est bien beau de connaître l'histoire du Canada et du Manitoba, mais il est tout aussi important de savoir notre histoire locale, celle qui a touché de près notre communauté, nos familles, affirme le professeur d'histoire, sciences et mathématiques à l'école régionale Saint-Jean-Baptiste, Luc Blanchette. Comme dit l'adage, on doit savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va. »

Les lieux-dits en ruralité manitobaine...

Une histoire, un patrimoine, une culture.

À ce jour :

36 élèves

29 Lieux-dits

31 aînés

Villages impliqués :

Saint-Jean-Baptiste

Laurier

Sainte-Anne

Saint-Georges

Saint-Léon

La Broquerie

Sainte-Geneviève

Saint-Eustache

Avec sa classe de 11e et 12e années, il n'a pas hésité longtemps avant d'offrir sa participation au projet de toponymie initié par l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) pour faire briller davantage les petits bijoux des communautés francophones du Manitoba rural : **Les lieux-dits en ruralité manitobaine… Une histoire, un patrimoine, une culture.**

Et qui de mieux que les aînés pour raconter ces lieux-dits souvent oubliés, et que la jeune génération pour les écouter et en parler!

« On pense qu'on connaît leur histoire, surtout celle de nos grands-parents, mais il y a en fait beaucoup de détails qu'on ne savait pas, confie une participante de 11e année, Danielle Vermette. Il y a beaucoup d'histoire cachée dans la région de Saint-Jean-Baptiste. »

Si les jeunes sont avides d'ouvrir les fenêtres sur le passé de leur village, les aînés ont tout autant soif de le partager.

« Ce projet est essentiel car beaucoup de jeunes n'ont pas vu les choses que moi j'ai vues, celles qui étaient là avant, remarque Gilbert Dionne, qui a vécu toute sa vie à Saint-Jean-Baptiste. Les choses ont beaucoup changé ici. Beaucoup d'entreprises sont parties. La Banque nationale a fermé. On se connaissait plus avant, il y avait un esprit de paroisse qu'on a perdu. »

« Nos jeunes n'ont pas connu le temps glorieux de leur village, mais il a bel et bien existé et c'est important de le faire savoir, renchérit Raymonde Dupuis, qui a aussi passé presque toute sa vie à Saint-Jean-Baptiste. On est une communauté à l'histoire vibrante, intéressante, peuplée de gens courageux, travailleurs et visionnaires, et cette histoire ne doit pas tomber dans l'oubli quand la génération aînée d'aujourd'hui s'éteindra. »

Écoles qui n'existent plus, piliers économiques de la communauté qui ne sont plus, endroits chargés d'histoire que l'on ignore, entendre ces souvenirs de la bouche de ceux qui les ont vécues est un voyage du cœur pour tous.

« On vit de vraies émotions, beaucoup plus que ce qu'un professeur d'histoire pourrait nous apporter, affirme Brielle Grenier, en 12e année. C'est touchant de savoir ce que nos aînés ont profondément ressenti quand tel pont a été démoli ou telle entreprise a fermé. C'est une fierté pour nous de pouvoir recevoir ces souvenirs. »

Ces petites pages de mémoire seront enregistrées par les jeunes en capsules audio de cinq à six minutes puis diffusées sur le Web et sur les ondes d'Ici Radio-Canada. On pourra aussi les retrouver dans leurs villages grâce à des codes QR sur des plaques commémoratives. Le Manitoba rural est riche d'un patrimoine communautaire vibrant. Laissons-nous guider par ceux qui l'ont vécu et partons à sa découverte.


Patrimoine canadien Canadian Heritage









Téléphone : 204 231-8581 | administration@acfm.ca | acfm.ca

UNE AVENTURE CHILIENNE PAR LA DANSE

La vie italienne de Christine Lamontagne

Une dizaine de jeunes artistes de la région de Winnipeg ont vécu l'aventure d'une vie au Chili. Le Ragazze Italiene, un ensemble de 12 danseuses et quatre musiciens, a représenté le Manitoba au festival folklorique Encuentro internacional de folclore de Concòn, au début du mois de février. Ils y ont présenté une série de danses d'inspiration italienne. Pour certains, il s'agissait d'un voyage vers leurs propres racines.



photo : Ruby Irene Pratka

Les danseuses et les musiciens de la troupe Le Ragazze Italiene prennent une pause pendant une répétition au Centre culturel franco-manitobain. Debout : Miguel Guzman, Karine Jubinville, Simon Reimer, Avril Brown, Christine Lamontagne (directrice artistique), Stéphanie Infantino, Joël Rivard, Megan Fry, Caleb Dondo. À genoux : Daria McKennitt, Helena McFeetors, Anna Badiou, Marina Lamontagne, Cristina Ardita. Absentes : Sarah Lamontagne, Domenica Bueti, Antonietta Bueti.

Ruby Irene **PRATKA**
presse3@la-liberte.mb.ca

Le voyage a nécessité bien des heures de travail. Christine Lamontagne est perchée sur une table dans le Studio du Centre culturel franco-manitobain, regardant la répétition de ses protégés. Elle les encourage en trois langues.

« OK, *andiamo, girls, let's go* les filles! »

Les danseuses, des jeunes femmes de 15 à 22 ans dont la majorité ont une formation en ballet classique, entament une danse folklorique plein d'entrain.

Entre deux répétitions de la tarentelle d'Inti Illimani la directrice artistique raconte l'évolution de la troupe.

Christine Lamontagne, qui est aussi directrice artistique de la troupe jeunesse de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge et réalisatrice associée à Radio-Canada, dirige un ensemble de danse italienne depuis plus de 15 ans. « Quand je suis allée à ma première répétition avec le groupe de danse italienne, je me souviens, une de ces filles ici était une nourrisson!

« Après la naissance de ma deuxième fille, j'ai commencé à m'intéresser à la généalogie. À la mienne et à celle du père de mes filles. J'ai appris qu'elles étaient des descendantes lointaines de la royauté italienne. À cette époque-là, je commençais à lire beaucoup sur la culture italienne.

« Comme par hasard, j'ai été contactée par le Centro Caboto, le centre culturel italien à Winnipeg, pour aider à mettre sur pied une troupe de danse italienne. J'ai pris ma retraite de ce projet parce que j'étais occupée avec mes filles. Mais quelques années plus tard, j'ai eu un appel pour développer une troupe de tournée. Et je n'ai pas dit non. »

Au cours de ses recherches, elle a appris l'italien. « Quand mes filles étaient petites, elles parlaient l'italien couramment, et moi je me débrouille pas mal. N'empêche qu'en Italie, on dirait que chaque village à sa propre langue ou presque. »

Christine Lamontagne trouve beaucoup de similarités entre la culture italienne et sa propre culture. Comme pour souligner ses mots, les jeunes musiciens commencent une mélodie qui ressemble à un *reel* québécois, mais dans un ton mineur.

Elle explique que c'est un air médiéval. Le numéro de fin de spectacle de l'ensemble est une version d'*À la claire fontaine* sur un fond musical italien.

« La culture italienne me fait penser à la culture canadienne-française. On connaît surtout la bouffe, mais la musique est tellement riche, avec des influences de la Turquie, de la Grèce, de la France et du Maghreb.

« Pour la culture italienne, on pense aux pâtes et aux tarentelles, comme on pense à la soupe aux pois pour la culture canadienne-française. Mais c'est beaucoup plus riche que ça, en fait. »

Plusieurs membres de la troupe, comme Cristina Ardita, 22 ans, ont des racines italiennes. Pour les artistes, Christine Lamontagne se charge d'une mission supplémentaire.

« J'essaie de faire comprendre aux filles que c'est important de parler leur langue. Je crois que les Italiens ici sont plus à risque d'assimilation que les Franco-Manitobains.

« Quand j'étais en tournée avec l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, j'ai rencontré une fille américaine, dont la famille était d'origine italienne, qui ne parlait pas un mot d'italien et ne savait même pas de quelle région en Italie ses grands-parents étaient originaires. Je trouve ça tragique.

« Mes parents se sont battus pour le français, et j'essaie de transférer cette fierté et cette intensité aux filles. C'est le moment de célébrer qui elles sont, de le montrer au monde. »

Le message de Christine Lamontagne ne passe pas inaperçu chez Cristina Ardita. « Mes parents sont italiens et ma mère parle toujours la langue avec nous », explique dans un français précis cette diplômée de l'immersion.

La jeune femme ajoute : « Quand j'étais plus jeune, j'ai fait beaucoup de hip-hop et de danse contemporaine. Mais quand j'ai commencé, il y a trois ans, avec le groupe folklorique, je me suis rendue compte que ça, c'était vraiment à moi. Cette expérience me fait comprendre l'importance de garder la tradition. Quand j'aurai des enfants, je vais m'assurer de leur passer cette tradition. »

Retrouvez notre vidéo sur www.la-liberte.mb.ca.

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



Franchement Eddy, tu **aurais besoin de** cours de bienséance! Ta mère **a tout à fait raison** d'avoir de la peine.

Le verbe *nécessiter* ne peut avoir pour sujet un nom qui désigne une personne ou un nom concret.

La construction *justifié de* suivie d'un verbe est un calque de l'expression *to be justified* in et doit être évitée.

NÉCROLOGIE

Cécile Goulet
31 mai 1929-16 février 2016



Mme Cécile Goulet (née Desrosiers), de Sainte-Anne, au Manitoba, est décédé paisiblement le mardi 16 février 2016 à l'âge de 86 ans.

Cécile est née de Sauveur et Lucie (née Legal) Desrosiers le 31 mai 1929 à Sainte-Geneviève, au Manitoba.

Cécile laisse dans le deuil sa fille, Claudette Goulet, sa petite-fille Chanelle Trépanier et son petit-fils, Rémi Trépanier, ainsi que ses sœurs, Lucille Gosselin, Agnès St-Mars (Louis) et Claire Desrosiers (Ken) et ses frères Ernest Desrosiers (Yvonne), Gérard Desrosiers (Annette), René Desrosiers (Paulette) et Joseph-Ambroise Desrosiers (Suzette). Elle a été précédée dans la mort par son mari, Roland; ses parents, Sauveur et Lucie; sa sœur, Alice Dugas; et son frère Lucien.

La crémation a eu lieu le 17 février 2016. Les amis et la famille sont invités à assister à la Célébration de sa vie, qui aura lieu à la fin de mai. La famille est reconnaissante pour les condoléances, mais décline les fleurs à cette époque-ci. Des lilas peuvent être apportés à sa Célébration de vie en mai 2016. Les dons peuvent être faits à la Société pour les Manitobains ayant des Incapacités (Society for Manitobans with Disabilites).

La famille aimerait remercier, et est reconnaissante, à tout le merveilleux personnel de soins aux patients et soins infirmiers de la Villa Youville pour tout ce qu'ils ont fait pour elle. Nous ne pouvons pas vous remercier assez.

Direction des funéraillles
Birchwood Funeral Chapel
1-888-454-1030
ou 1-204-346-1030



CHRONIQUE RELIGIEUSE

RACHELLE CHEVREFILS

À l'ordre, tout simplement!

Au revoir! Troisièmement, ce texte sera au sujet de l'ordre. Premièrement, nous conclurons. Gauche à droite de lirons nous, deuxièmement. Cette semaine aura huit jours et la messe dominicale du mardi débutera avec la communion. Surtout, assurons-nous de circuler dans la voie de gauche afin de bien remarquer le soleil parcourir le ciel de l'ouest à l'est.

J'imagine que certains d'entre vous ont déjà abandonné la lecture de ce texte. Pour d'autres, cette introduction était peut-être quelque peu insécurisante. Ou encore, peut-être êtes-vous bien à l'aise avec ce désordre d'idées et de structure? Eh bien, « ça prend toute sorte de monde pour faire un monde », comme le disait si bien "mon oncle G".

En tant que mère de famille de cinq enfants sous l'âge de sept ans, je peux dire que le sujet de « l'ordre » occupe une assez grande place dans ma vie. Sans avoir fait trop de recherche théologique (si quelqu'un a des passages à l'appui, veuillez me les partager – moi, je passe mon temps à mettre de l'ordre chez nous), le Saint-Esprit semble vouloir m'enseigner un petit quelque chose à ce sujet.

Nous, les jeunes parents, le contraire de l'ordre, le désordre, nous connaissons bien ça. Afin d'illustrer ce phénomène pour ceux et celles d'entre vous qui auraient « oublié » (peut-être intentionnellement?) ou qui n'ont jamais vécu ceci, veuillez considérer ce scénario : le nouveau bébé avait besoin de Maman cette soirée-là et Papa était au travail ou faisait avancer un projet urgent à la maison. Malheur! Sa conséquence : la vaisselle du souper n'a pas été lavée et l'explosion de riz, légumes et eau renversée est demeurée telle quelle sous la table. De plus, le sous-sol est une véritable mine de Lego pour quiconque ose y mettre les pieds. Maman et Papa, épuisés, résultat des exigences de la journée, s'effondrent dans leur lit. Le lendemain matin, lorsqu'on essaye de tout organiser pour la journée, on se tourne le dos un instant et le tout-petit de deux ans renverse le contenant de café. La vie continue, ainsi de suite. Cependant, pour s'accorder quelque crédit, parfois la lessive est complétée, pendant douze secondes, et Maman s'exclame, à la Jules César : « Veni, vidi, vici »! « Je suis venue, j'ai vu et j'ai vaincu »!

De temps en temps, nous, mères au foyer, nous nous rencontrons pendant la semaine avec nos enfants. Je surnommerai ces moments : « cafés-fous-braque-aux-mini-fourgonnettes ». Très souvent, distinguées que nous sommes, nous discutons des sujets fascinants tels que : les systèmes, la simplification et les trucs. Des trucs, des p'tits trucs, des gros trucs, des moyens trucs, parlant des trucs, il faut des trucs... ça fait du micmac, yoho! On se partage nos plus récentes idées géniales (ainsi que les moins géniales) pour l'organisation du lavage, des mitaines mouillées, des leçons, des repas, des chaussettes, et j'en passe. Chacune cherche à mettre de l'ordre dans le chaos jusqu'à un certain degré. Ou bien... elle cherche à s'enfuir loin, très loin...

Généralement, quand on entre dans une pièce bien rangée, on se sent heureux et libre d'être créatif. Les enfants sont si joyeux dans une grande salle vide et inventent les jeux les plus spectaculaires! Une cuisine bien ordonnée inspire à préparer plus de mets de façon efficace. Une liturgie dominicale qui suit le même ordre chaque fois permet d'entrer plus profondément dans la prière.

Tout ceci m'amène à réfléchir au fait que notre Dieu est un Dieu de l'ordre et que nous y sommes naturellement attirés. La Bible commence avec l'histoire du tout début, de la Création. Le Seigneur forme chaque individu, dès sa conception, de façon précise et ordonnée. La Terre tourne en orbite autour du soleil, selon Sa volonté.

Pourtant, nos vies sont ponctuées par le désordre. La personne la plus organisée peut être surprise par un certain évènement et hop! ses attentes sont bouleversées et elle cherche un nouvel « ordre ». Tout ceci, est-ce nécessairement négatif? J'ose dire que non. Dans chaque saison de la vie, il faut demander au Seigneur : « De quoi a l'air l'ordre dans ma vie maintenant? » Il faut être à l'écoute. Puis, « est-ce que ce que je fais dans ma vie actuellement rend honneur et gloire à Jésus »? « Est-ce que je fais de mon mieux avec les circonstances dans lesquelles je me retrouve? » « Quels sont les endroits où je dois m'améliorer et où dois-je lâcher prise? » Le désordre nous rappelle qu'il est important d'offrir notre vie à Dieu et de le chercher sans cesse. Parfois, comme un enfant au milieu de sa chambre en tornade demande l'aide d'un parent pour ranger, osons nous écrier « Seigneur, aide-moi »! Il est le Souverain, et lui seul sait mettre l'ordre, *Son* ordre dans notre vie.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

LA RECONNAISSANCE DU FESTIVAL DU VOYAGEUR

Capot honorifique pour Gérard et Paul

Le Festival du Voyageur a reconnu les contributions de deux francophones engagés, le 20 février, en remettant deux capots honorifiques à Gérard Curé et Paul Desrosiers.

Daniel **BAHUAUD**
redaction@la-liberte.mb.ca

C'est au Relais du Voyageur, au Centre culturel franco-manitobain, que Gérard Curé et Paul Desrosiers ont reçu leurs capots honorifiques pour leurs contributions à la francophonie.

Si Gérard Curé est surtout connu aujourd'hui comme ancien directeur de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), le natif de Saint-Pierre-Jolys a été une présence sur la scène culturelle francophone. Chanteur et mélomane passionné, il a participé aux premières boîtes à chansons dans son village natal à la fin des années 1960. Avec sa formation musicale, les Fantaisistes, il a monté des soirées cabarets.

« En fait, j'ai aussi chanté dans presque toutes les autres boîtes à chansons rurales. Je crois bien avoir visité chaque village! »

Membre de la chorale des Intrépides, Gérard Curé a participé à neuf productions de l'Opéra du Manitoba, comme membre du chœur de cette institution. Il a aussi dirigé les chorales d'église à Saint-Pierre-Jolys et à la paroisse Saint-Eugène, à Saint-Vital. Au Festival du Voyageur, il a organisé plusieurs soirées, notamment à Saint-Pierre-Jolys, au Relais des pionniers et au Grenier de l'abbaye.

De plus, Gérard Curé a siégé à plusieurs organismes, notamment au comité culturel de Saint-Pierre-Jolys, de la FAFM et du Conseil national des aînés. « On m'a identifié comme un fier francophone. Je crois que je le suis. »

Pour sa part Paul Desrosiers a été reconnu entre autres pour avoir coordonné les activités à l'Auberge du violon, le relais du Festival situé au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface.

« Beaucoup de gens très méritants auraient pu recevoir le capot honorifique pour l'appui qu'ils ont donné au Festival du Voyageur. À l'Auberge du violon, on a surtout connu beaucoup de succès grâce à nos bénévoles. »

Paul Desrosiers a aussi activement contribué à la redynamisation de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. « J'ai été adjudant de l'organisme de 1998 à 2013. Avec Gabriel Dufault, que j'ai invité à la présidence, on a remonté l'Union. On a organisé bien des activités qui ont mis en valeur notre culture métisse. C'était un vrai plaisir d'inviter les Métis et les amis des Métis à nos pique-niques annuels. J'ai bon espoir que nos plans pour développer le Parc Vermette à Saint-Vital feront de l'endroit un point de rencontre incontournable pour les Métis.

« C'est sûr qu'on ne fait pas du bénévolat pour obtenir une récompense. N'empêche que je suis très touché par la remise du capot honorifique. C'est un vrai honneur. Je ne m'attendais pas à cette reconnaissance. Tout le monde semblait le savoir, sauf moi! »



photo : Daniel Bahuaud

Daniel Leclair, le président du Festival du Voyageur, chante l'air traditionnel *Prendre un p'tit coup* avec les récipiendaire du capot honorifique, Gérard Curé (au centre) et Paul Desrosiers (à droite).

La remise du capot est une tradition qui remonte à l'époque de la traite des fourrures. Au 19e siècle, un manteau de voyageur était remis à ceux qui contribuaient au développement des compagnies de traite.

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ



147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au **www.sfm.mb.ca/calendrier**

2 au 13 mars • **Chemin chez-nous - Catherine Planet avec Éric Desranleau** • Chemin chez-nous • 204-480-3380 p.203

2 au 23 mars • **Exposition - Aanji Maajitaawin : L'art de revitaliser la tradition** • Musée Saint-Boniface • 204-237-4500

3 mars au 12 mai • **Exposition - Émergence d'intrusion** • La Galerie, CCFM • 204-233-8972

3 au 19 mars • **Théâtre - L'Ennemi du peuple** • Le Cercle Molière • 204-233-8053

4 mars • **Quelques arpents de piège** • CCFM • 204-233-8972

5 mars • **Conférence pour parents et intervenants de la petite enfance** • La Fédération des parents du Manitoba • 204-233-ALLÔ

6 mars • **Gala des Prix Réseau 2016** • Réseau action femmes, MB inc • 204-233-ALLÔ

7 mars • **La Liberté vous invite - thème de l'immigration et intégration** • La Liberté • 204-237-4823

7 mars • **Vos idées en chansons** • 100NONS • 204-231-7036

8 au 28 mars • **Exhibition itinérante « Réflexion des sœurs »** • La Société historique de Lourdes inc. • 204-248-7220

11 mars • **La LIM en musique, Match spécial de la Ligue d'improvisation du Manitoba** • CCFM • 204-233-8972

12 mars • **Jour J** • l'Accueil francophone • 204-233-ALLÔ

15 au 18 mars • **Tournée Juste pour rire en région** • Rendez-vous de la francophonie • 204-233-ALLÔ

16 mars • **Dîner rencontre** • CCFSB • 204-235-1406

17 au 20 mars • **Festival de film - Rêves, Évasions et Survie** • Alliance Française du Manitoba • 204-477-1515

18 mars • **Concert - Annette Campagne** • CCFM • 204-233-8972

19 mars • **Atelier de création littéraire « Les mots pour me dire »** • La Maison Gabrielle-Roy • 204-231-3853

19 mars • **Réunion annuelle** • l'Union Nationale Française • 204-257-1739

19 mars • **Gala Juste pour rire** • CCFM • 204-233-8972

20 mars • **Brunch Gabrielle-Roy** • La Maison Gabrielle-Roy • 204-231-3853

23 mars • **Soirée francofun du Moose** • SFM • 204-233-ALLÔ

31 mars • **Cinéma - Guibord s'en va-t'en guerre** • CCFM • 204-233-8972

Programmation

Mini Franco-fun de Lorette • 204-878-3235

CPEF Taché • 204-213-2350

Pluri-elles • 204-233-1735

Santé 55 + • 204-793-1054

SFM

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

LE CLUB DE BICOLO

CONCOURS DU PRINTEMPS

CONCOURS DU PRINTEMPS

JE ME CHERCHE UN ANIMAL DE COMPAGNIE... Pourrais-tu m'aider?
Tu me **dessines un animal de compagnie** de ton choix et tu lui **donnes un nom**.
Tu remplis le coupon et tu n'oublies surtout pas de l'inclure avec ton dessin. Alors vas-y!

Ta participation au concours doit me parvenir **au plus tard le 15 avril 2016**.





Note aux enseignants : Veuillez vous assurer que les élèves complètent correctement le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Prénom ______________________

Nom ______________________

Adresse ______________________

Ville ______________ Code postal ______________

N° de téléphone à la maison ______________ Âge ______________

Si tu participes avec ta classe, inscris ton :

École ______________ Niveau scolaire ______________

AU TABLEAU!

Mon amie doit effacer tous les mots qui ne sont pas des animaux. Aide-la en noircissant les mots qu'elle devrait effacer.



LES VOYELLES

Ajoute des voyelles pour compléter les noms d'animaux suivants. Afin de t'aider, je t'ai donné un indice sous chaque mots.

L□□NC□□□ (bébé de la lionne)

CR□C□D□L□ (alligator)

CH□M□□□ (deux bosses)

C□N□RD (coin coin)

G□R□F□ (long cou)







RÉPONSES :

AU TABLEAU : chaton, ours, canard, coucou, baleine, saumon, chameau, poisson, mouton, dauphin, tigre, éléphant, manchot, loup, lion, zèbre, poule, cheval, grenouille, chèvre, kangourou et autruche.

LES VOYELLES : lionceau, crocodile, chameau, canard, girafe.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 420, rue Des Meurons • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 204 237-4823